

L'ACTION NATIONALE

Volume LXVII, Numéro 1

Septembre 1977

\$1.50

ÉDITORIAL:

La perspective

FR.-A. ANGERS:

L'incident Robert Scully

DELMAS LÉVESQUE:

Un Québec en redéfinition

PIERRE TRÉPANIER:

L'opinion publique
anglo-qubécoise et
l'autonomie provinciale

JEAN GARON:

Allocution chez Provigo

ODINA BOUTET:

La grenouille biculturelle

PIERRE TRÉPANIER:

Le Canada anglais et ses historiens

MAURICE LEBEL:

Le dictionnaire de Gérard Belle-Isle

ANDRÉ GAULIN:

Poème de tendre fureur
quotidienne.

Pour vos achats consultez notre répertoire d'annonceurs classifiés

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL (Jean GENEST): La perspective	1
Fr.-A. ANGERS: L'incident Robert Scully	5
Delmas LÉVESQUE: Un Québec en redéfinition	15
Pierre TRÉPANIÉ: L'opinion publique anglo-québécoise et l'autonomie provinciale	34
Jean GARON (Ministre de l'Agriculture): Allocution chez Provigo	56
Odina BOUTET: La grenouille biculturelle	61
Pierre TRÉPANIÉ: Le Canada anglais et ses historiens	74
Maurice LEBEL: Le dictionnaire de Gérard Belle-Isle ..	79
André GAULIN: Poème de tendre fureur quotidienne ..	84

AUJOURD'HUI LES ACADIENS

La richesse et l'ampleur prise par notre numéro spécial, écrit par les Acadiens eux-mêmes qui tentent de se redéfinir au point de vue politique, social, économique et religieux, après l'avènement du Parti Québécois, créeront un impact enrichissant. Nous retardons la publication de ce numéro pour novembre 1977. Il aura 180 pages et se vendra \$3. Faites connaître ce numéro qui sera un événement.

L'ACTION NATIONALE

Volume LXVII, Numéro 1

Septembre 1977

\$1.50

ÉDITORIAL

La perspective

par Jean Genest

Les Anglo-Québécois n'abandonnent pas facilement leurs privilèges. À cause d'eux la tension monte, beaucoup de Franco-Québécois sont sollicités de donner un avis défavorable au projet de loi 101 sur la langue française et plusieurs de ceux qui dépendent d'une banque, ou d'intérêts, ou de subventions venant de la finance contrôlée par les Anglo-Québécois, se croient obligés de prendre fait et cause contre l'un ou l'autre des aspects du projet 101. La perspective est faussée.

Tous ces malaises et ces points de vue trop individuels peuvent se résumer en cette affirmation: soit parce qu'ils sont partisans aveugles des libéraux ou du fédéralisme qu'ils incarnent, soit parce qu'ils sont intéressés, plusieurs Franco-Québécois travaillent, consciemment ou inconsciemment, en faveur d'un Québec bilingue. Ils ne veulent aucun progrès. Ils sont conservateurs. *Ils proclament le statu quo comme un idéal à ne pas dépasser.* Ils font fi de l'histoire. Ils s'affirment pragmatiques. Ils invoquent les droits de la personne. Bref, ils invoquent tout excepté le progrès de la nation franco-québécoise. Ils manquent de perspective. La partisanerie met des oeillères.

Quel peuple que le nôtre! Quelles élites avons-nous laissé se développer, dans un fouillis idéologique invraisemblable! Faute d'éducation nationale, nous voyons le Devoir perdre sa boussole et l'un ou l'autre des éditorialistes de La Presse perdre tout bon sens. Faute de perspective on risque le ridicule.

Car l'enjeu est unique: *ou nous accédons à une politique nouvelle de libération ou nous étouffons dans une politique de colonisation prolongée.* Henri Bourassa et Groulx furent, depuis 1900, les deux grands maîtres qui nous enseignèrent les chemins de l'avenir et de la libération nationale: autonomie vis-à-vis l'impérialisme anglais et autonomie vis-à-vis le gouvernement fédéral. Mais ces deux grands penseurs et hommes d'action qui ont, eux-mêmes, fortement polarisé une pensée et une politique libératrice pour les Canadiens-Français de leur temps, qui ont soutenu et guidé leurs pas incertains, sont aujourd'hui eux-mêmes dépassés mais le chemin est le même, en ligne droite: il va plus loin! La révolution tranquille, comme un immense

chaudron en ébullition, a fait jaillir avec une logique nationale impeccable, des conclusions inespérées et inattendues: le fait français, pour être réaliste, doit s'affirmer carrément et décidivement. Voilà la perspective essentielle, celle qui nous conduit depuis le tréfonds de notre histoire.

Le projet de loi 101 c'est, d'abord et avant tout, nous mettre dans une *perspective de libération et d'affirmation de nous-mêmes*. Que tel groupe ou tel individu *chicote* à propos de tel alinéa ou de tel mot, qu'une loi soit perfectible, je crois bien que tout le monde l'admet mais l'essentiel est de faire du Québec un État français. Les dix autres provinces sont devenues unilingues dans tous leurs services provinciaux. Ici et là on a bien fait, au Canada quelques concessions à des écoles françaises mais c'est tout. Mais voyez ce qu'au Québec le projet 101 assure aux écoles, aux commissions scolaires, aux hôpitaux, aux trois universités anglaises du Québec! Ce que ces gens paient en impôts nous le leur remettons, et amplement, dans un esprit de justice: plus d'un milliard de dollars par an! Nulle part au Canada les Anglo-Canadiens ne nous ont traités avec le même esprit de justice et de compréhension culturelle. Ces faits doivent être dits et redits. Les premiers séparatistes furent les Anglo-Canadiens des dix provinces où ils étaient majoritaires.

La justice étant sauve, notre affirmation comme nation (toujours refusée par les Anglo-Canadiens à Ottawa: par Diefenbaker autant que par Trudeau), il est temps que nous la proclamions: cela vaut plus que cent milliards de dollars pour nous, si nous regardons l'ensemble de notre histoire. Il est temps que nous nous affirmions officiellement comme nation, ayant un territoire, une langue, une culture. Quand les Anglo-Québécois affirment que le français progresse au Québec, ils oublient de mettre en relief l'importance d'une *affirmation comme nation* égale à la leur, ils s'en tiennent aux progrès des individus mais jamais aux progrès de notre collectivité. Or, c'est là l'essentiel pour nous.

Entre tous les Franco-Québécois contre le projet 101, il y a M. Claude Ryan. Il est le seul véritable leader des Anglo-Québécois. Il y met un acharnement, un esprit amer et acariâtre qui, certainement, pourrait lui permettre de devenir chef du parti libéral québécois ou sénateur fédéral.

Mais il ne parle pas et il ne pense pas en Franco-Québécois; il ne s'identifie pas avec le peuple; il ne s'identifie pas avec le grand courant historique vers la libération de notre peuple. Ses motivations répétées montrent un esprit confus, qui n'est pas à sa place au Devoir et qui nous fait plus de tort que de bien.

Il a été le grand adversaire des États Généraux qui groupèrent 3 000 délégués de la nation, à Montréal, en 1967 et 1969. Il s'opposa à Mgr Paul Grégoire quand, pour son diocèse, celui-ci montra avec sûreté quelles sont les meilleurs structures qui conviennent à la formation chrétienne des jeunes. Il attaque méchamment le projet 101 et les hommes qui le proposent mais, s'en rend-il bien compte, il devient de plus en plus marginal pour la nation franco-québécoise.

Qu'il continue à citer les "grands" hommes "anglo-canadiens" qui l'invitent à donner des conférences, qu'il continue à se considérer comme un intermédiaire représentatif mais personne d'entre nous ne le délègue et ne le considère comme une authentique voix du Québec. Intelligent, il a souvent raison mais ces moments se situent dans le secondaire et le superficiel.

Lui qui aimerait tellement jouer un grand rôle dans l'évolution du Québec, voit le Québec se faire sans lui, contre ses idées. Il se démène, ne va nulle part car il n'est pas dans le courant de l'histoire: le moment que nous vivons c'est un tournant historique vers l'affirmation du fait français en Amérique du Nord, c'est l'émergence internationale et nationale du fait que les Franco-Québécois constituent une nation originale et que le Québec met de côté les ambiguïtés et les incertitudes dues à près de deux siècles de servitude mentale et psychologique.

Que de Franco-Québécois ont de la difficulté à se libérer eux-mêmes des schèmes reçus, dans lesquels ils se sont laissé mouler! Le grand pas en avant, l'accomplissent ceux s'identifiant à un Québec nettement et décidivement français. Le reste est misère et reliquat du passé sans perspective historique.

L'incident Robert Scully

par FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

En mai dernier, le *Montreal Star* reproduisait un texte de Robert Scully, chroniqueur régulier aux pages littéraires du *Devoir*, mais alors en année sabbatique, qu'avait distribué partout dans le monde le *Washington Post*, après l'avoir lui-même publié. Ce texte constituait, sous couvert d'analyse objective de notre situation, une injure manifeste à l'adresse du peuple canadien-français.

Nous verrons plus loin que, comme l'a effectivement dit Robert Scully lui-même — mais nous préciserons que ce n'est pas là davantage une excuse valable —, il ne s'agissait pas là d'un article spécialement préparé pour le *Washington Post* comme cela a paru d'abord. C'était la reproduction d'une communication donnée à un colloque tenu à Washington sur la culture canadienne au XXe siècle.

Le grand émoi que l'événement a suscité au Québec a été assez vite abattu, vu notre disposition facile à accepter à peu près n'importe quoi qui puisse être dit sur nous ou fait contre nous, par les excuses pleurnichardes que Robert Scully est venu donner à la télévision, et les explications qu'il a données, dans des lettres aux journaux, comme étant le véritable sens de son texte, à savoir s'être seulement apitoyé sur la misère des siens à l'encontre des thèses et prétentions bourgeoises que constitueraient une forme de nationalisme poursuivie en vue de satisfaire des intérêts de classe au mépris des véritables intérêts populaires. Étant donné la nature même du texte de Robert Scully pourtant, cette interprétation *pro domo* a été habile, rejoignant certains préjugés, pas toujours sans motifs, d'une certaine gauche, mais elle est manifestement fausse, sinon en regard des intentions dont on peut douter après coup mais dont on ne peut pas juger, du moins quant à la réalité du texte. Celui-ci met en cause l'*existence même* d'une conscience populaire proprement canadienne-française.

La Société Saint-Jean Baptiste de Montréal a cependant réagi à l'insulte ou à l'injure faite au peuple du Québec, et tout particulièrement au peuple "peuple", dont Scully prononce non seulement l'état de misère mais la déjection, et à tous ses écrivains, artistes et musiciens, dont les réalisations ne seraient qu'une manifestation de névrose. La Société a écrit au Conseil de presse et à la Fédération des

journalistes pour leur demander d'examiner l'incident Scully et de prendre les mesures appropriées en fonction du Code d'éthique professionnelle des journalistes; et au Syndicat, pour lui demander d'avertir le directeur du Devoir qu'il le dégageait de toute menace de procédure de griefs s'il décidait de ne pas reprendre Robert Scully à la fin de son année sabbatique. Il s'en est trouvé beaucoup pour trouver cette réaction excessive après les "excuses" faites par l'inculpé.

J'emploie ici le mot "inculpé" à dessein. La question qui se pose en effet est de savoir de quoi on accusait et pouvait accuser Robert Scully; et pourquoi les excuses qu'il a faites ne devaient pas être considérées comme suffisantes pour clore l'affaire. Le premier problème qui se pose en fonction de certaines des traditions de notre milieu, dans leur connotation proprement canadienne et québécoise, c'est celui de la liberté d'opinion et d'expression des opinions. Si Robert Scully pensait ce qu'il a dit, pourquoi n'aurait-il pas comme tout le monde le droit de le dire? À cela je répondrais tout de suite qu'en effet ce droit n'est pas contestable; *mais n'est pas confestable non plus le fait que quand on dit tout ce qu'on pense, il faut en prendre la totale responsabilité et subir les conséquences de son geste: tout le monde n'est pas obligé d'être satisfait de ce qui a été dit et de tout accepter sans réaction ou même sans représailles.*

Ici, le problème devient plus délicat, car on me dira que la véritable liberté d'opinion et d'expression suppose aussi le respect des opinions et de leur expression, donc leur acceptation au moins sans représailles en raison du déplaisir qu'elles nous causent. *Et nul n'en convient plus que moi.* Donc, me direz-vous... Mais ajoutai-je... Mais s'ensuit-il qu'il n'y a absolument aucune limite à la tolérance de l'expression des opinions...? S'ensuit-il que n'importe qui doit accepter, par exemple, n'importe quel libelle diffamatoire à son endroit sans avoir le droit aux représailles de la poursuite devant les tribunaux, vu que notre civilisation exclut que l'on se fasse justice à soi-même et prévoit une telle procédure à cette fin pour forcer l'accusé à prouver *la validité* de ses opinions et l'opportunité de leur expression? Personne n'ira jusque-là dans la prétention que la tolérance est essentielle au respect de la liberté d'opinion et d'expression.

Au moment même où j'écrivais le dernier mot de la phrase précédente, un vieil ami, dont la ferveur nationaliste n'a pas toujours été fulgurante, me téléphone et m'apporte la transition dans laquelle j'allais justement m'engager. Me parlant de toute autre chose que de l'affaire Scully, il me dit: "Les temps changent. Baptiste commence à avoir son amour-propre. Il entend maintenant qu'on le respecte". Le problème que soulève l'affaire Scully ne peut pas être mieux posé. N'y a-t-il pas, à l'endroit des peuples comme des individus, des propos diffamatoires qui se trouvent exclus de la liberté d'opinion et d'expression? Et des circonstances dans la vie des nations, où il est inadmissible qu'un de ses membres disent certaines choses, même vraies? Tous les pays normaux le croient, ont leur sens du respect et de la dignité nationale, et considèrent comme des actes de trahison dans des circonstances graves, la tenue de certains propos sur la nation.

Il est bien évident que nous ne sommes pas une nation normale et que nous nous sommes habitués, sous l'occupation continuelle des derniers deux cents ans, avec ses gouvernements de rois plus ou moins nègres qui se sont crus souvent obligés de vilipender les vrais patriotes pour obtenir les faveurs du Conquérant ou de la majorité dominatrice, habitués dis-je de nous laisser patiemment — à la façon du Chien d'Or — insulter. Mais le temps est venu que ces habitudes de chiens couchants, "rongeant l'os en prenant leur repos" trouvent leur fin, et que nous apprenions maintenant "à mordre qui nous aura mordu". Sinon en esprit de revanche pour le passé, au moins en esprit de défense de la nation contre tous les tripoteurs qui veulent empêcher son avènement.

Notre réaction de pardon facile à Scully pour ses excuses qui n'en sont pas, et celle du Conseil de presse qui invoque la liberté de la presse pour ne rien faire, sont de l'ordre des réactions qui caractérisent le manque de respect pour la nation à laquelle on appartient, ou l'impossibilité de le manifester par crainte des représailles d'un dominateur. Jusqu'à tout récemment l'excuse du dominateur était encore valable et nos silences devant l'insulte pouvaient s'inscrire dans une stratégie de libération; ce n'est plus vrai maintenant, et il faut redresser nos attitudes de colonisés, qui sont

devenues des habitudes par suite de la trop longue prolongation de l'occupation et des compositions auxquelles elle a donné lui avec l'occupant. Certes on peut prendre les excuses et les repentirs; et s'ils sont sincères, ce peut être une juste raison d'atténuer la peine inhérente à l'acte coupable. Mais peine il doit y avoir, tout particulièrement quand les torts causés ne peuvent pas être réparés complètement par l'inculpé lui-même. Or dans le cas Scully, les excuses ne sont évidemment pas sincères mais hypocrites. La preuve en est qu'il ne reconnaît pas vraiment sa faute, tentant au contraire de mettre les esprits de gauche de son côté en excipant des intentions de défense des faibles qu'il a au contraire profondément méprisés dans ses propos en leur niant toute valeur de nationalité, donc de civilisation.

Sans doute, toute cette question de "propos difamatoires" envers une nation, de "trahison" à les prononcer dans certaines circonstances, est plus délicate, plus difficile que quand il s'agit de propos envers des individus, que nos institutions reconnaissent comme *ultra vires* du principe sacré de la liberté de presse et d'opinion. Mais il n'en existe pas moins chez tous les peuples qui se respectent; et nous en sommes rendus, dans notre histoire, à nous comporter dorénavant ouvertement comme un peuple qui se respecte. La question ne doit donc pas être évitée comme l'ont fait ceux qui se sont apitoyés sur les excuses de Scully et notre Conseil de presse. Elle doit au contraire être abordée, précisée; et le cas Scully était une excellente occasion de le faire.

Voyons d'abord ce qui s'est passé exactement; et les raisons qui motivaient la sévérité que réclamait la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Robert Scully n'a donc pas écrit un article spécialement à l'intention du *Washington Post*, contre de gros honoraires, article qui intéressait particulièrement ce journal parce que le Québec y était tout spécialement vilipendé; et de façon à justifier le monde entier de n'accorder aucune attention ni considération à ses revendications de liberté dans la pratique du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce n'est donc pas tout à fait aussi grave que cela. Robert Scully a plutôt manqué de jugement; et sa part valable d'excuse n'est pas dans ses bonnes intentions, mais dans le climat général chez nous

d'acceptation de toutes les insultes à notre endroit sans ne guère sourciller que pour la forme.

Robert Scully a été invité à prendre la parole dans un colloque universitaire, à Washington, sur la culture canadienne du XXe siècle, où il fut naturellement question du Québec. Le journal *University Affairs* nous rapporte très succinctement, mais très exactement de toute évidence, ce qui s'y est passé. À la soirée de clôture, Scully était le Québécois appelé à exprimer ce que représente le Québec dans la culture canadienne du XXe siècle. D'autres, professeurs anglophones, donnaient aussi leur version de la part du Québec. C'est là que Scully a entrepris de démontrer ce qu'il a dit être "the fact" que "*French Canada does not exist. French-Canadians do not exist*". Le Canada français, a-t-il dit, est "*a small, forgotten, culturally deprived, hyperactive and insecure community*". Pour étayer sa thèse, il attribue cette inexistence et cette déjection, non pas, précise-t-il, à des faits de pauvreté, de colonisation et d'oppression qu'il ne nie pas; mais à notre isolement. Isolement en partie dû à ce qu'au contraire de l'Europe, le continent nord-américain (il en exclut le Mexique et l'Amérique centrale) est un continent unilinguiste anglais, alors que que le Québec s'en trouve séparé en restant français.

C'est ainsi que *University Affairs* expose, dans ses formes les plus objectives et les plus universitaires, les propos de Scully, en exprimant très bien le sens et la portée profonde. Il faut avoir vu ensuite, en ayant lu le texte complet, de quels propos descriptifs de notre peuple, la démonstration était assaisonnée! À un moment donné, il s'agissait tout de même d'expliquer comment ce peuple si déchu pouvait avoir toute l'activité culturelle qu'on lui connaît. Pour Scully, ce n'est que de la névrose sur de la pourriture.: "*Quebec extraordinary nevrotic activity (explains) our countless novels, poems, plays, newspapers, soap operas, quiz shows... all these things mean nothing, because they are lost on the outside world*".

Comme il nous arrive trop souvent dans les multiples circonstances où ce sont les nôtres qui nous desservent, qui nous trahissent, disons-le franchement, ce sont des anglophones qui ont exprimé leur profond désaccord d'avec

les propos de Scully. Le professeur Stratford, nous rapporte *University Affairs* a dit:

"Nous les Canadiens-Anglais, envions très souvent les Québécois et leur langage, tout particulièrement sur ce continent nord-américain. Il les a sauvés d'un colonialisme britannique rampant dans le passé et les protège aujourd'hui d'un impérialisme américain larvé. Il a aidé à les sauver dans leur existence comme nation douée d'une forte identité culturelle."

Et Northrop Frye, à partir de la thèse générale que toute culture préfère le climat des régions et des institutions locales, ce qui explique la situation avantageuse où se trouvent les écrivains québécois pour produire des oeuvres, a précisé:

"Le poète ou le romancier canadien-français sait qu'il contribue à l'articulation d'un langage menacé, de sorte qu'il n'entretient aucun doute sur son rôle social, ou l'importance d'être écrivain en telle situation."

"Il n'a aucun concurrent plus rapproché que la France d'Europe, qui vit dans des conditions sociales très différentes de celles que Québec. L'écrivain canadien-anglais ne jouit pas d'un pareil avantage, et la grisaille d'une crise permanente d'identité afflige les Canadiens-Anglais depuis un siècle."

Telle est la donnée du problème. À première vue, on me dira qu'elle milite pour plus de compréhension envers Robert Scully. Dans un tel climat de liberté universitaire d'expression, chacun n'est-il pas libre de dire objectivement ce qu'il pense en essayant de l'expliquer par des éléments de théories valables? Et ne sommes-nous pas, quant au *Washington Post*, face à un cas de jaunisme dont Scully n'a pas à être tenu responsable?

Si chacun connaissait les divers incidents de la carrière du soussigné, il serait porté à lui dire d'être plus indulgent, pour avoir connu des situations semblables. Il m'est arrivé, pendant l'élection de 1939, moi professeur non censé — surtout dans ce temps-là — "faire de la politique", d'avoir exprimé mes vues sur Duplessis dans un cercle fermé dirigé par Frank Scott; et où je m'étais senti autorisé à parler d'autant plus librement que le cercle était censément fermé. J'étais professeur aux HEC depuis deux ans, donc tout jeune et très vulnérable aux foudres politiciennes de ce moment-là. Mais il y avait dans la salle un journaliste du journal *Le*

Canada, journal du parti libéral, comme chacun sait. Pour m'assurer toute la liberté voulue d'expression, les organisateurs lui demandèrent de se retirer. Mais se disant tellement intéressé personnellement par les propos que j'allais tenir, le journaliste en question vint me demander de l'autoriser à rester à titre purement personnel, donc sous entente ou promesse que rien n'apparaîtrait dans son journal, à quoi j'acquiesçai. Le lendemain, en première page de son journal, si mon souvenir est bon, paraissait une nouvelle intitulée à peu près comme suit: "Un professeur des Hautes-Études s'attaque à Duplessis". Devais-je être tenu responsable, auprès du "grand boss", de cette incartade journalistique? Devais-je payer de ma situation — car c'était là le prix à payer par des "fonctionnaires" faisant "de la politique" — l'exercice de ma liberté d'expression avec prudence (cercle fermé)? Mon "manque de jugement" ou d'expérience avait-il été de parler librement en telle circonstance, ou d'avoir cru que la parole du premier journaliste venu pouvait tenir, notamment face à son chef du pupitre, devant la perspective d'une copie qui avait été de toute évidence jugée affriolante?

Comme on le voit, je n'essaie pas de me rendre facile la tâche de ma démonstration. Le plus amusant et le plus significatif, c'est que Robert Scully a ajouté un autre élément à la perception de l'affaire en déclarant en entrevue, nous rapporte *University Affairs*, "qu'il n'aurait pas osé dire ces choses au Québec, où il aurait heurté les fédéralistes autant que les indépendantistes". En ce sens, son effarement devant la publication du *Washington Post* et du *Star* apparaît sincère. Dans ma perception, c'est tout le contraire qu'il faut interpréter. J'invoquerais la notion de liberté d'opinion et d'expression à son avantage s'il disait de pareilles choses même fausses, dans Québec; c'est de les avoir dites à l'étranger, dans les circonstances actuelles du Québec, qu'il faut lui faire grief.

Propos diffamatoires, car sa thèse ne tient pas debout et va à l'encontre de ce que constatent et disent et ont dit tous les observateurs depuis au moins un siècle. Mais surtout inopportunité de circonstances, qui font que de telles déclarations équivalent à trahison. Car il n'y a pas à se cacher que le Québec nation est actuellement dans une

sorte d'état de guerre. Guerre démocratique et électorale ou diplomatique si l'on veut, mais guerre tout de même de libération, de décolonisation, dans le cadre de laquelle il a besoin de tout le crédit qu'il peut mériter d'avoir dans la société internationale. Car il s'agit justement pour lui, s'il veut triompher dans sa libération sans être engagé dans une intervention armée éventuelle, de compter sur sa réputation, sur l'opinion qu'on se fera de lui et de son droit à revendiquer le principe de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur la scène internationale.

L'idée que l'opinion mondiale entretiendra du Québec est sans aucun doute notre principal atout, sinon le seul après l'expression démocratique de la majorité des vrais Québécois, pour empêcher l'écrasement du mouvement de libération par la répression policière ou militaire du Canada anglais à un moment jugé opportun. Constaté cela, c'est mesurer le tort incommensurable que les propos imprudents de Robert Scully auront fait au Québec, à travers la diffusion amorcée par le *Washington Post*. De plates et pleurnichardes excuses, et encore accompagnées d'une insulte supplémentaire à toute pensée nationaliste, n'a rien réparé du mal commis. Il fallait avoir le sens de la loyauté à son pays pour ne pas aller tenir à l'étranger des propos de nature à nuire à la victoire de libération en cours. Et l'absence de cette loyauté comporte trahison, fut-elle inconsciente.

Les temps d'une certaine intransigeance à ce sujet sont venus pour nous. Il faut que nous développions aussi, comme tous les autres peuples, le sens des atteintes inacceptables aux intérêts vitaux de la nation, et par suite de la nécessité pour les individus de savoir mesurer dans cet ordre la portée de leurs paroles et de leurs actes relativement à l'intégrité du patrimoine commun. Il ne peut pas être admis que n'importe qui s'arroge, au nom de quelque principe de liberté que ce soit, le droit de porter atteinte à l'intégrité du patrimoine commun, et tout particulièrement à un moment de libération où sa définition et sa vitalité sont encore fragiles.

À ce sujet, le cas Robert Scully ne constitue qu'un cas caricatural par son outrance même. Il y a également, plus subtil, le cas Claude Ryan qu'il faudrait soulever. Son com-

portement, surtout à la tête d'un journal comme *Le Devoir*, est devenu franchement inadmissible sur toute la question fondamentale de la langue, depuis les tout débuts de la bataille autour du bill 63, mais plus spécialement depuis celle des projets 1 et 101 du présent gouvernement.

Il ne s'agit pas de contester complètement le droit de Claude Ryan de défendre l'opinion qu'il tient et qui, il faut le dire, a quand même quelque peu évolué dans une meilleure direction depuis dix ans. Quoique, il aura beau dire, ce ne fut jamais la mission du *Devoir* avant lui, de défendre surtout, et avec acharnement les droits des anglophones. Étant donné la longue période de noirceur dont nous sortons, il nous faut accepter de discuter de l'opportunité de réaliser maintenant un Québec bilingue plutôt qu'un Québec français. Tel l'exige encore l'état de confusion dans lequel les deux cents ans d'occupation et de domination de l'anglais, même au Québec, ont laissé notre opinion publique. Ce qui est inadmissible, c'est qu'un journal comme *Le Devoir* le fasse avec le manque d'équité et d'objectivité qui le caractérise sur ce sujet depuis surtout cinq ans, et tout particulièrement de la façon devenue systématique qui est la sienne depuis le dépôt du projet loi 1 du présent gouvernement. C'est à croire que les intérêts du *Devoir*, comme du parti libéral, sont maintenant du côté des Anglais.

Le mépris dans lequel Claude Ryan a tenu tout ce temps la thèse du Québec français, thèse fondamentale en la matière parce que reposant sur les données historiques, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les limites qu'impose le droit de Conquête à la spoliation des peuples conquis, pour mettre de l'avant sans presque admettre de contrepartie, celle d'une situation sociologique, prise à un moment donné, comme fait statistique sans recours à l'histoire, voilà qui équivaut à trahison quand on replace tout cela justement dans la perspective historique de toutes nos luttes pour rester français. Or non seulement Claude Ryan opte-t-il pour la thèse de l'acceptation du partage de la patrie française du Québec en droit avec une communauté anglaise à n'importe quel prix (puisque'il nous en fait une obligation de droit absolu quant aux anglophones à cause de leur nombre et de la prolongation de l'occupation), mais il raisonne comme si l'autre thèse n'avait aucune base ni

aucune existence, s'abstenant à peu près totalement d'en parler. Et faute d'en parler lui-même, il exclut à peu près systématiquement la plupart des textes qui en discutent, ne donnant audience, dans la très grande majorité de ses espaces, qu'à ceux qui la contredisent, ou la minimisent, ou proposent des argumentations démographiques, économiques, etc., qui incitent à n'en pas tenir compte. L'objectivité voudrait qu'au moins autant d'espace soit consacré à l'exposition et à la démonstration de chacune des deux thèses.

Cette discussion vient après coup, alors que la loi est votée. Claude Ryan a donc eu sans conteste toute sa liberté d'expression sur le sujet. Il est bien évident qu'il a encore en quelque sorte dépouillé le mouvement nationaliste québécois du journal sur lequel il avait toujours compté pour faire avancer la cause de la libération des Canadiens-Français. Peut-être avons-nous besoin de cela pour prendre mieux conscience de la force de l'instinct chez notre peuple et que, par suite, nous n'avions plus besoin du *Devoir* pour avancer sur les chemins de la libération. Il n'avait toujours tenu allumée qu'une petite flamme, l'équivalent de la flamme pilote de nos cuisinières à gaz, car il avait toujours été seul, avec ses quelques milliers d'abonnés, pour faire face pratiquement à toute la presse et à tous les partis du Québec. Son aide à l'Action libérale nationale contre Taschereau et au Bloc populaire contre Duplessis n'avait toujours abouti qu'à tenir la petite flamme allumée. Il n'en devient que plus significatif de constater que la montée devient que plus significatif de constater que la montée finale de la libération à travers le RIN, le RN et le Parti québécois se sera faite finalement avec même *Le Devoir* comme adversaire souvent farouche de tout ce qui devenait "trop" nationaliste. Ce nous est finalement un signe de force et de réconfort: le peuple québécois est bien vivant même si une bonne partie de son élite, mais disons-le de moins en moins, préfère vivre avec la génération des morts, c'est-à-dire de la génération de ceux qui font, pour notre bien, tout passer par "les Anglais".



Un Québec en redéfinition

*par Delmas Lévesque,
professeur de sociologie à l'École des H.E.C.**

* Ce texte quasi prophétique a été préparé à l'intention des étudiants de l'École Internationale de Bordeaux dans le cadre de leur stage d'étude à l'École des H.E.C. de Montréal en août 1972. Il constitue une analyse du Québec en évolution dont la validité trouve sa vérification dans l'événement et peut continuer d'éclaircir nos voies. Quelques propositions, on le remarquera, sont d'avant le 15 novembre 1976! NDLR.

Que le Québec soit en train de se redéfinir surprendra assez peu l'observateur le moins averti de ce qui s'y passe. Il y a le fait bien sûr que le Québec est périodiquement secoué de crises retentissantes. Mais il y a le fait surtout que le moindre événement qui dans une autre province en resterait à ses dimensions syndicales, économiques ou sociales prend ici une dimension politique et risque à tout moment de tourner en crise majeure. Le train des événements accélère d'ailleurs sa marche. Aux automnes "chauds" s'ajoutent maintenant les printemps "chauds". Même l'hiver risque de se réchauffer.

Dans le même temps une abondante littérature commente, interprète, analyse, tente d'orienter un Québec de plus en plus tourmenté. En voici un échantillon (1): "l'impossible Québec", "la question du Québec", "la crise d'octobre", "l'urgence de choisir", "option Québec", "option Canada", "le Québec d'aujourd'hui", "la vigile du Québec", etc, etc. La même obsession se retrouve dans la chanson, au cinéma, au théâtre. La publicité emboîte le pas: "Québec sait faire", "... c'est nous autres", "quand on est Québécois"...

Si pour certains le "Québec se fait" (2) pour d'autres il se défait. Des mouvements sociaux vont dans des sens opposés les uns aux autres. Les mêmes événements donnent lieu à des interprétations tout à fait contradictoires. On ne sait plus trop si on en est "à la première ou à la dernière heure" (3). Essayons donc de saisir l'ampleur et le sens de cette redéfinition du Québec.

1. Voir à ce sujet les références suivantes.

Marcel Rioux, *La Question du Québec*, (Éditions Seghers, Paris, 1969)
Jacques Brilliant, *L'impossible Québec*, (Éditions du Jour, Montréal, 1968)
Gérard Pelletier, *La crise d'octobre*, (Éditions du Jour, Montréal, 1971)
Pierre Vallières, *L'urgence de choisir*, (Éditions Parti-pris, Montréal, 1971)
René Lévesque, *Option Québec*, (Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1968)
André A. Brichant, *Option Canada*, (Comité-Canada, 1968)
Jean-Luc Migué (dir.), *Le Québec d'aujourd'hui, regards d'universitaires*. (H.M.H. Hurtubise, Montréal, 1971)
Fernand Dumont, *La vigile du Québec, octobre 1970: l'impasse?* (H.M.H. Hurtubise, Montréal, 1971)

2. Voir Claude Ryan (dir.), *Le Québec qui se fait*, (Le Devoir, Montréal, 30 décembre 1968)

3. Voir Pierre Vadeboncoeur, *La première et la dernière heure*, (Hexagone, Parti-pris, Montréal, 1970)

Du traditionnel à l'industriel (4)

Au beau milieu du XX^{ème} siècle les Canadiens-Anglais considéraient le Québec comme "this backward priest-ridden province". Quant aux Américains, pour ceux qui en savaient quelque chose, ils avaient appris de leur sociologues que quelque part au nord existait "the folk society of French Canada".

Ces images, bien sûr, tenaient un peu du cliché, sinon de la caricature. Elles comportaient toutefois une bonne part de vérité. Le fait est que sur le continent nord-américain le Québec, objet de curiosité touristique et anthropologique, faisait un peu figure d'anachronisme. Pour de multiples raisons dont quelques-unes seront évoquées plus loin, le Québec formait à une époque un îlot traditionnel dans un océan d'industrialisation.

La société traditionnelle

Au XIX^{ème} siècle et assez avant dans le XX^{ème}, la société canadienne-française présente les traits principaux d'une société traditionnelle. Pyramide sociale avec une large base à peu de distance du sommet, économie peu diversifiée dont une bonne partie est de subsistance, prédominance de la vie rurale, importance de la famille et des liens de parenté, relative homogénéité sociale, mobilité restreinte et isolement relatif, fort consensus au plan des normes et des valeurs, rythme de vie près de la nature, majesté des usages et des coutumes, caractère personnel des rapports humains, primauté de la religion comme institution et comme pratique.

Ces traits communs aux sociétés traditionnelles ont composé au Québec une physionomie particulière. Évène-

4. Voir pour cette partie les ouvrages suivants qui ne forment qu'un îlot dans une abondante littérature. L'auteur de cette partie se reconnaît une dette particulière au sociologue Hubert Guindon.
 Marcel Rioux et Yves Martin (dirs.), *La Société canadienne-française*, (Hurtubise, H.M.H., Montréal, 1971)
 Gérard Fortin, *La fin d'un règne*, (Hurtubise, H.M.H., Montréal, 1970)
 Gérard Bergeron, *Le Canada français après deux siècles de patience*, (Éditions du Seuil, Paris, 1967)
 Jean Pellerin, *Le Canada ou l'éternel commencement*, (Casterman, Paris, 1967)
 Pierre-Elliott Trudeau, *La grève de l'amiante: une étape de la révolution industrielle au Québec*, (Les Éditions Cité libre, Montréal, 1956)

ments historiques, dynamique des rapports entre Canadiens-Anglais et Canadiens-Français, évolution interne, action de divers groupes sociaux ont contribué certes à l'originalité de ce visage. Mais il correspond surtout aux desseins de l'Église catholique.

Servie par des circonstances propices que nous rappellerons plus loin, l'Église s'est constituée le maître-d'oeuvre de la société canadienne-française. La prédominance agricole des activités économiques lui a permis par l'établissement des paroisses d'être présente sur la scène de base de la vie sociale. La création des séminaires diocésains et des universités lui a procuré le contrôle de la formation des élites cléricales et politiques. Son monopole institutionnel dans les sphères de la santé et du bien-être lui a donné un poids considérable dans tout budget de dépenses publiques. Les innombrables communautés religieuses du Québec en ont fait par leurs propriétés foncières et immobilières une puissance économique. Fortement axée sur l'Église de Rome, l'Église du Québec en plus d'y trouver un appui solide procurait ainsi au Canada français sa fenêtre sur le monde, ce qui lui permettait du même coup de jouer le rôle d'interprète des événements internationaux.

À tous les paliers de l'organisation sociale — local, régional, provincial — l'Église structurait la société. Présente sur toutes les scènes et dans presque tous les secteurs d'activités elle avait réussi à donner corps et âme à son propre projet de société et de culture; un ordre social fortement intégré, incarnant la primauté du spirituel sur le temporel.

S'appuyant sur la trilogie famille — paroisse — patrie, l'Église du Québec avait façonné la société à son image et à sa ressemblance, conciliant sens hiérarchique et sens communautaire, valeurs chrétiennes et valeurs françaises. Une variété de théocratie à saveur médiévale s'était instaurée sur les rives du St-Laurent en contraste frappant avec l'Amérique anglo-saxonne, protestante, industrielle et libérale. Aux yeux de l'Église, la société canadienne-française constituait un bastion contre le matérialisme ambiant, une sorte de contre-culture avant la lettre.

Une construction d'une telle solidité aurait duré longtemps — elle a quand même tenu plus d'un siècle — n'eut été de ses contradictions internes, autant de fissures par où s'introduisait la modernité.

L'impact de l'industrialisation

La pénétration de la modernité dans la culture traditionnelle s'est effectuée à la faveur de l'industrialisation laquelle s'est attaquée au défaut principal du barrage, celui de la contradiction structurelle de l'excédent de population versus la rareté des terres cultivables. Le mode de transmission de l'héritage agissait comme goulot d'étranglement.

Le "domaine-plein paysan", taillé à la mesure des besoins de la famille normalement très nombreuse était transmis intégralement à un héritier unique, les autres enfants devant s'établir ailleurs sur d'autres terres. Ce mode d'héritage évitait le morcellement des terres mais impliquait également, vu le taux élevé d'accroissement naturel, un peuplement rapidement étalé sur de vastes espaces. À mesure que progressait l'occupation des terres arables, en quantité limitée au Québec, la pression démographique se faisait davantage sentir.

L'industrialisation, d'abord dans les états voisins de la Nouvelle-Angleterre, puis en Ontario et au Québec, arriva à point nommé pour absorber cet excédent continue de population, soulageant le système d'autant. Pareil soulagement explique peut-être pourquoi on a mis tant de temps à réaliser ce qui se passait. Le système n'étant pas mis immédiatement dans l'obligation de remettre ses structures en question, plusieurs changements pouvaient passer inaperçus. L'Église elle-même, assurée d'un long règne tranquille mit beaucoup de temps à réagir. Elle commença d'ailleurs par nier, c'est-à-dire à ne voir que des changements quantitatifs: plus d'ouvriers qu'avant c'est tout. De toutes façons elle blâmait ceux qui laissaient la campagne pour la ville, d'ici ou d'ailleurs.

La syndicalisation progressive des travailleurs la tira de sa torpeur. Du coup elle réalisa que l'ennemi était dans la place. L'ennemi c'est-à-dire le matérialisme battant pavillon

moderniste et socialiste. Et lorsque la Crise économique des années 1930 fondit sur la population, sa riposte du "retour à la terre" put s'auréoler de la crédibilité du "je vous l'avais bien dit".

La reprise économique provoquée par la deuxième guerre mondiale et la grande prospérité d'après-guerre achevèrent d'émousser le peu de mordant des diverses ripostes que l'Église avait imaginées. Elle comprit que le monde s'était transformé.

Depuis déjà un demi-siècle le Québec était devenu industriel et urbain. Le syndicalisme semblait là pour rester. Le déplacement des classes sociales aussi. Les nouvelles valeurs également. L'Église comprit qu'à trop s'opposer elle risquait d'être débordée. Elle résolut de continuer et d'amplifier ce qu'elle avait d'ailleurs commencé à faire depuis assez longtemps, s'adapter. Elle s'adapta donc et fort bien...

Apogée et déclin de l'Église

L'Église s'adapta remarquablement bien. Il faut souligner qu'elle bénéficia elle aussi de la grande prospérité de la guerre et de l'après-guerre. Dîmes, quêtes, souscriptions, campagnes de charité, subventions, dons de bienfaisance rendirent beaucoup plus qu'avant. Ses propriétés foncières et immobilières décuplèrent de valeur.

Ses structures gonflèrent d'autant. Hôpitaux, hospices, services sociaux, juvénats, collèges, universités, oeuvres de toutes sortes, tantôt se multipliaient, tantôt s'agrandissaient. Ce fut la grande expansion, créatrice d'emplois par surcroît. De plus en plus de laïcs se mirent à trouver cet entrepreneur profitable. L'Église se trouva ainsi à contribuer sa quote-part à l'émergence au Québec des nouvelles classes moyennes.

L'industrialisation en absorbant le surplus de population rurale avait créé progressivement mais rapidement de nouvelles classes sociales urbaines: la classe ouvrière et les classes moyennes. Toute la structure sociale s'en trouva modifiée. L'Église se mit à accorder aux nouvelles classes autant d'importance qu'elle avait accordée aux anciennes.

Elle cessa de bouder la classe ouvrière, encouragea le mouvement syndical mais tout en le baptisant et le truffant d'aumôniers, prit même fait et partie pour les travailleurs à l'occasion de quelques grèves retentissantes. L'intégration de la classe ouvrière n'achoppait plus à la doctrine traditionnelle puisque les Papes avaient eux-mêmes indiqué la voie à l'enseigne de la doctrine sociale de l'Église.

Quant aux nouvelles classes moyennes, collets blancs, techniciens, administrateurs, professionnels et semi-professionnels, elles ne demandaient pas mieux que de faire valoir leurs qualifications fraîchement acquises aussi bien dans les sphères institutionnelles dirigées par l'Église que dans le secteur public ou privé. On peut même avancer, le processus de bureaucratisation aidant, que l'Église se trouva désormais en plus grande affinité avec les classes moyennes qu'avec toute autre. Leurs communes préoccupations administratives tendaient à les rapprocher.

À tous les niveaux de l'échelle sociale l'Église composa merveilleusement bien. Chevauchant avec dextérité un mouvement irrésistible mais combien profitable, elle sut, en assumant beaucoup de nouveaux rôles, en garder le leadership. Il convient de signaler que la plupart de ces nouveaux rôles assumés par les clercs étaient purement d'essence profane. Qu'à cela ne tienne, l'Église en avait les moyens matériels. Elle s'est comportée comme un contenant qui s'enfle sans rien perdre d'un contenu qui se dilate.

À une époque de changements économiques et sociaux rapides, elle réussit le tour de force de consolider et même d'accroître son hégémonie sur une société plus considérable et plus complexe.

Il convient d'admettre que comme autrefois au temps de la société traditionnelle tout le monde a été un peu complice de l'hégémonie de l'Église: population et dirigeants. Au niveau supérieur de l'élite professionnelle et politique, cette complicité confinait à la collusion. Quant aux dirigeants économiques, ils savaient comment ne pas se mêler des "affaires" de l'Église, laquelle en retour savait rappeler au moment opportun le respect de l'autorité, toute autorité. L'industrialisation fit manifestement l'affaire de tout le monde, l'Église comprise.

Les années 50' et le début des années 60' marquent l'apogée de l'Église institutionnelle. Comme en d'autres exemples d'emprise hégémonique l'apogée marque aussi le déclin. Dans le cas de l'Église ce déclin prit l'allure d'une déroute. Les explications d'un tel phénomène demeurent partielles. Mais on a un peu l'impression qu'elle s'est comme vidée du dedans, comme si à force de jouer d'autres rôles, elle ne savait plus ce qu'était le sien propre. Elle s'est comme égarée, perdue dans ces classes moyennes avec lesquelles elle avait tant d'affinités.

L'Église comme institution sociale dominante n'a pas tellement été détrônée qu'absorbée par les classes moyennes, ses rivales en termes de pouvoir. La poussée était trop forte. L'opération s'est d'ailleurs effectuée sans trop de bruit. L'effacement rapide de l'Église a laissé un vide culturel béant et un équilibre social instable.

Du culturel au politique (5)

La représentation que les Canadiens-Français se faisaient d'eux-mêmes s'est considérablement modifiée au cours des années 60', période dite de la "révolution tranquille". L'accent s'est déplacé du culturel au politique. Au lieu de se percevoir comme groupe ethnique, comme nationalité, on s'est mis à se percevoir comme nation.

L'équation traditionnelle du Canadien-Français catholique a perdu beaucoup de sa signification. L'ancien consensus confinant au monolithisme s'est brisé. Une nouvelle

5. À propos de cette seconde partie, l'auteur reconnaît volontiers avoir été particulièrement influencé par les ouvrages suivants.

George Grant, *Lament for a Nation, the Defect of Canadian Nationalism*, (McClelland and Stewart, Ltd., Toronto, 1965)

Michel Brunet, *Québec Canada anglais, deux itinéraires, un affrontement*, (Éditions H.M.H. Montréal, 1968)

Kari Levitt, *La capitulation tranquille: la mainmise américaine sur le Canada*, (La Maison Réédition-Québec, Montréal, 1972)

Albert Memmi, *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, (Jean-Jacques Pauvert, Hollande, 1966) (Libertés, collection dirigée par Jean-François Revel, 37)

John Kenneth Galbraith, *Le Nouvel État industriel*, (Gallimard, Paris, 1968)

Jacques Grand'Maison, *Vers un nouveau pouvoir*, (H.M.H., Montréal, 1969)

John Porter, *The Vertical Mosaic*, (The University of Toronto Press, Toronto, 1965)

C. Wright Mills, *The Power Elite*, (Oxford University Press, New York, 1956)

Marvin E. Olsen, (éd.), *Power in Societies*, (The Macmillan Co. New York, 1970)

définition a progressivement émergé celle de Québécois. Cette nouvelle définition issue de l'ancienne mais largement tributaire de la modernité n'a pas encore réussi à s'imposer de façon décisive. Elle tend toutefois, en s'articulant sur l'État, à refaire sur des bases différentes un nouveau consensus destiné à engendrer et à soutenir une nouvelle identité.

La redécouverte de soi

Les réalisations les plus visibles de la révolution tranquille ont d'abord été administratives: instauration d'un ministère de l'Éducation, rationalisation de la fonction publique, étatisation des compagnies d'électricité, création de nouvelles agences et institutions publiques, intervention de l'État dans certains secteurs restés privés jusque-là, rapatriement de pouvoirs fiscaux additionnels, etc., etc.

Ces réalisations traduisaient et exprimaient cependant un glissement de la base du pouvoir en faveur des classes moyennes et consacraient à la fois le rôle de leadership assumé par certaines couches de ces classes. Les ministres et technocrates artisans de la révolution tranquille provenaient de la strate supérieure des classes moyennes: juristes, économistes, administrateurs, sociologues, spécialistes des communications, etc.

Porteurs de slogans mais aussi véhicules de nouvelles valeurs, de nouvelles attitudes et de nouveaux symboles ces artisans avaient conscience d'accomplir une révolution administrative alors qu'au fond plus ou moins à leur insu ils devenaient les agents d'une "révolution des mentalités".

Collectivement le sentiment le plus net dégagé par la révolution tranquille est celui d'un déblocage, d'une dilatation allant jusqu'à l'euphorie. Tout devenait possible. C'est comme si l'on sortait d'une longue période d'hibernation. Bien entendu ce sentiment n'était pas partagé par tout le monde; la classe ouvrière et la classe agricole se montraient plus sceptiques. Mais il suffisait qu'il soit largement répandu parmi les classes moyennes pour donner le ton.

Des phénomènes socio-culturels importants caractérisent cette période. Celui de la "prise de la parole", celui

d'une baisse marquée, et souvent affichée, de la pratique religieuse, l'apparition de nouveaux mouvements sociaux et politiques, la formation en associations professionnelles de quantité de groupe d'intérêts, une syndicalisation accélérée, la sécularisation des institutions, une politisation de plusieurs groupes sociaux.

Une énergie insoupçonnée se donne libre cours. L'audace aidant, on ose penser dans de nouveaux schémas. On récrit l'histoire ou plutôt on en fait une lecture différente. Le mouvement mondial de décolonisation politique fournit l'essentiel des schémas d'analyse que l'on applique désormais à sa propre histoire. L'on trouve après coup explication à l'hégémonie de l'Eglise et à la longue durée de la société traditionnelle.

La vision que l'on ramène de ce "voyage" historique tient en gros à celle-ci. La conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre en 1760 sonne le glas de la société commerçante axée sur la traite des fourrures. Le rembarquement pour la France de l'élite administrative et militaire coloniale et la dispersion de l'élite commerciale laissent l'Eglise seule à la tête d'une société semi-féodale. Le développement du Canada français devait désormais se faire selon un modèle essentiellement rural. Un pacte plus ou moins implicite entre l'Eglise et la nouvelle puissance coloniale s'instaura progressivement. En échange de la reconnaissance de la langue, des lois, des institutions françaises, du libre exercice de la religion et du maintien de ses privilèges et prérogatives, l'Eglise acceptait que l'occupant détienne les pouvoirs politiques, économiques et militaires. Un compromis entre puissance spirituelle et puissance temporelle quoi. À l'ombre pour ainsi dire de la puissance coloniale anglaise l'Eglise put façonner le Canada français selon ses vues et cela quasi sans conteste.

Comme en d'autres situations coloniales similaires la religion devint une valeur-refuge, l'agriculture s'offrit par défaut comme l'occupation "normale", la vie rurale comme la vie par excellence, la glorification du passé lointain comme compensation, le culte des valeurs spirituelles comme voie d'évitement et la prédominance de l'Eglise comme protec-

Commencée immédiatement après la conquête, la marche de l'Église vers l'hégémonie se poursuit pendant la première moitié du XIX^{ème} siècle pour se compléter dans la seconde moitié du même siècle et durer la première moitié du XX^{ème} siècle.

À un seul moment en près de 200 ans, soit au cours de la décennie 1830, l'hégémonie de l'Église fut sérieusement menacée. L'élite des professions libérales, issue des collèges classiques, engagée dans la revendication au gouvernement responsable, inspirée des idées des révolutions américaines et françaises, gagnée par la fièvre romantique de l'époque, tenta de secouer le double joug de l'Église et de l'empire britannique. La rébellion armée fut écrasée militairement en 1837-38 et intellectuellement dans la décennie 1840.

Le pacte avait fonctionné, la double hégémonie y trouva l'occasion de se consolider et de se perpétuer. Le Canada français fut rural et catholique plus que jamais. La société régressa à nouveau à l'état de culture. L'hibernation reprit de plus belle. Elle ne prit fin qu'avec la révolution tranquille.

La question essentielle n'est pas dans l'exactitude historique de cette vision. C'est là affaire d'expertise et encore. L'essentiel consiste en ce que cette vision modifiée de l'histoire trouve de plus en plus d'échos chez les intellectuels, les enseignants, les étudiants, chez des technocrates, des spécialistes en communications et pénètre par les classes moyennes dans des couches de plus en plus profondes de la société. Le vieux théorème des sciences sociales veut que "la représentation que les gens se font de la réalité est au moins aussi importante que la réalité elle-même". Or ce théorème joue à plein ici. Se représenter son histoire de façon différente correspond à des besoins présents et à un futur entrevu.

La réinterprétation atteint désormais l'histoire récente et touche même au présent. On perçoit déjà autrement les années 50' et 60'. Le Canada français catholique cède la place au Québec politique.

Une question de pouvoir

Concevoir la question du Québec comme une question de pouvoir n'a pas de quoi trop surprendre si l'on relie ensemble un certain nombre de faits, de phénomènes et d'événements.

La Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a établi qu'à qualifications égales le francophone touche un revenu sensiblement inférieur à celui de l'anglophone, partout au Canada. Au Québec cet écart est même plus marqué. Le francophone bilingue n'arrive pas à rejoindre l'anglophone unilingue. À quelques exceptions près les ethnies qui s'assimilent au groupe anglophone sont nettement favorisées par rapport aux Canadiens-Français.

La mosaïque canadienne est non seulement compartimentée et stratifiée mais encore forme-t-elle une structure du pouvoir politique et économique. Des barrières sociales, ethniques et religieuses entravent la mobilité occupationnelle.

L'industrialisation venant de l'extérieur a trouvé au Canada français une main-d'oeuvre à bon marché, d'abondantes ressources naturelles et un ordre social stable. Le capital anglo-américain a emprunté les structures politico-économiques existantes, celles qui avaient réduit les Canadiens-Français au statut de minorité. La place que leur réservait l'industrie devait tout "naturellement" se situer au bas de la pyramide.

Depuis des décennies le taux de chômage au Québec dépasse invariablement la moyenne canadienne. À l'inverse le revenu per capita se situe habituellement en dessous. Pendant très longtemps également l'écart des investissements manufacturiers entre le Québec et la province voisine, de dimension comparable, s'est maintenu de façon très marquée et très constante. Cet écart s'est récemment agrandi. Au Québec les Canadiens-Français pourtant plus de 80% de la population possédaient à peine 20% de leur économie. Les faillites sont toujours relativement et absolument plus nombreuses au Québec qu'en Ontario. Dans un même secteur d'activité économique, les entreprises fran-

cophones sont toujours plus petites, plus fermées, cela au Québec même. Décidément les Canadiens-Français n'ont pas le sens des affaires!

La faute en était sûrement à leur système d'éducation qui sous l'égide de l'Église façonnait les valeurs culturelles de l'élite, laquelle s'orientait du côté de la prêtrise et des professions libérales. Pas d'entrepreneurship possible dans de telles conditions!

La réforme de l'éducation a eu lieu, l'opération de ratrapage a été effectuée. Les gradués des universités, des collèges, des Écoles d'administration ne trouvent toujours pas la place qui leur revient de par leurs qualifications. Un peu plus quand même mais de façon gravement insuffisante, à un tel point que l'on retrouve ici une contradiction structurelle éducation-emploi analogue à celle de la démographie-terres arables au temps de la société traditionnelle.

Le mythe de l'infériorité culturelle congénitale a eu la vie dure ces dernières années. Affirmer que si "seulement les Canadiens-Français avaient les bonnes attitudes administratives", celles provenant de l'éthique protestante par exemple, apporte une réponse qui laisse beaucoup d'insatisfaits.

On ne peut parallèlement s'empêcher de constater que la forte poussée néo-nationaliste de la dernière décennie a eu pour effet de catapulter plusieurs Québécois à l'avant-scène canadienne aussi bien "corporative" que politique. Comment ne pas se rendre compte également que la nationalisation de l'électricité a procuré des emplois à des ingénieurs canadiens-français et que l'élargissement du secteur public joue le même rôle pour d'autres catégories de personnel.

Ajoutons au dossier que du fait de l'assimilation accélérée des minorités francophones des autres provinces le Canada français tend à coïncider avec le Québec; que le phénomène de la chute de natalité des francophones conjuguée au taux très élevé d'assimilation des immigrants à l'élément anglophone crée à l'intérieur des frontières du Québec une situation sérieuse pour la majorité.

Complétons le portrait en signalant que l'essoufflement de la "révolution tranquille" est attribuable, en partie du moins, à la résistance grandissante du fédéral à toute nouvelle concession susceptible d'accroître les pouvoirs du Québec, pouvoirs dont celui-ci a depuis longtemps un pressant besoin pour se réaliser.

Le Québec est manifestement à la recherche d'un État qui lui corresponde. La constitution de 1867 lui avait octroyé un État à dimension municipale. Il s'est forgé au cours des dernières décennies un État provincial. Il réclame désormais son État national afin d'accéder au rang de nation moderne. Tel est le sens de la question du Québec, une "simple" question de pouvoir.

Les ambiguïtés du modernisme

Que le Québec accède pleinement à l'âge moderne! Cette proposition revêt diverses significations.

Il se trouve que la modernité a fait assez bon marché jusqu'à présent des différences nationales. Portée par l'idéologie libérale, laquelle définit l'homme comme sa liberté de satisfaire tous ses désirs individuels, la modernité annonce l'avènement d'un homme universel, révélé par les sciences humaines et naturelles. À cet homme universel elle offre un progrès matériel indéfini. La modernité dissout les valeurs culturelles traditionnelles de toutes les sociétés qu'elle touche. Elle tend à l'homogénéité universelle.

Il se trouve aussi que le foyer le plus dynamique et le plus puissant de cette modernité se situe tout près dans la république voisine. Le Canada anglais a accédé plus tôt que le Québec à l'âge moderne. Or il se défend plus mal que le Québec contre les pressions et les séductions de la modernité américaine.

L'Église catholique constituait un solide barrage contre la modernité. Son projet de société et de culture en était l'antithèse. La liberté individuelle y était soumise au bien commun. Elle posait des limites au règne du plus fort sur le plus faible. Elle soustrayait l'intégrité de l'homme à la manipulation scientifique. Elle situait le paradis dans l'au-

delà. Son éthique refusait de se laisser prendre par les séductions matérielles. Ses prêtres prêtaient le serment anti-moderniste.

L'hégémonie de l'Église sur le Canada français était à la fois domination et protection. À ce titre la "révolution tranquille" peut être considérée comme l'irruption du flot de la modernité dans la culture locale. Le courant a d'abord pénétré dans la place par minces filets puis l'industrialisation se faisant de plus en plus massive et envahissante le barrage a finalement sauté.

Que reste-t-il maintenant des valeurs traditionnelles qui conféraient sa spécificité au Canada français? À quelles sources pourra s'alimenter une nouvelle originalité qui ait assez de consistance pour s'affirmer? Où puiser l'énergie pour soutenir un projet de société qui ne se confonde pas avec l'environnement nord-américain?

Le Canada propose et dans une certaine mesure impose au Québec son propre projet de modernité: un État multiculturel, multireligieux plus ou moins décentralisé politiquement et administrativement. Un projet qui présente quelques traits différents, pour un certain temps encore, de ceux du modèle américain. Le projet canadien comporte l'avantage d'être plus grand que le projet québécois.

Opposer sous forme de dilemme insoluble le nationalisme à la modernité c'est faire abstraction de trois aspects majeurs du problème. Les cultures ne sont pas immuables, la modernité dissimule une nouvelle forme de domination, un univers homogène serait sans signification.

Les cultures sont capables d'évolution. L'anthropologie culturelle nous a trop habitués à concevoir les cultures comme de secondes natures à caractères ineffaçables. On a souvent ignoré le fait que beaucoup de ces cultures ont été bloquées dans leur évolution par une domination économique, politique ou sociale étrangère. La domination anglaise sur le Québec par exemple a nettement inhibé certaines lignes de développement. Il y a fort à parier qu'en l'absence de cette domination on n'aurait pas tant privilégié l'agriculture. La "révolution tranquille" nous a appris aussi

qu'une société qui se construit elle-même génère de nouvelles valeurs qu'elle incarne dans des institutions propres. On ne peut sous-estimer à priori les aptitudes créatrices d'une culture.

L'homogénéisation de l'univers, destin ultime du Libéralisme, laisserait un monde sans signification. On en récolterait des populations amorphes et sans motivation dont l'équilibre mental serait loin d'être assuré. Les divers particularismes qui résistent à cette standardisation font oeuvre d'humanité. Dans le même temps que s'unifie l'univers du point de vue scientifique et technologique, resurgissent les nationalismes qui tentent un peu partout de bâtir des sociétés "sui generis".

La domination que dissimule l'homogénéisation du monde recèle un visage surtout américain. L'empire américain n'est pas que de style classique. D'une part à la manière des empires classiques il impose sa présence politico-militaire. Mais à la différence des empires classiques il procède autant par séduction: plus haut niveau de vie, consommation de masse, progrès matériel. L'enchevêtrement des deux styles lui confère une puissance redoutable contre laquelle il est difficile d'offrir une défense qui apparaît comme un refus du progrès. Appuyées sur une économie domestique qui représente le tiers de l'économie mondiale, les entreprises américaines plurinationales, véritables laboratoires de valeurs, répandent partout sur la planète les modèles américains de consommation. Si l'empire est le principal bénéficiaire de sa domination, il n'est pas dit que d'autres pays n'en profitent pas. Quand ils en profitent c'est souvent au prix d'un appauvrissement culturel et d'une dépendance économico-politique qui rend ces pays inaptes à aménager leur propre société, corps de la culture. Cette dépendance n'est pas nécessairement profitable. Mais elle peut aussi offrir, pour un temps du moins, beaucoup de confort. C'est précisément là le piège.

Le Canada anglais en offre un bel exemple. Il a accueilli à bras ouvert la modernité américaine: capitaux, technologie, know-how, hommes d'affaires, politiques, intellectuels ont traversé allègrement cette passoire qu'est la frontière canadienne. La pénétration a atteint tous les

milieux, a envahi toutes les sphères d'activité. Déjà en affinité historique, linguistique et culturelle avec la civilisation américaine, les Canadiens-Anglais ne voient plus très bien maintenant en quoi ils sont différents des Américains. Ils se sont installés dans une dépendance confortable.

Traditionnellement tourné vers et contre le Canada français, le nationalisme canadien-anglais n'a pas reconnu que son véritable ennemi venait du sud. D'ailleurs qui parle d'ennemi quand on s'entrelace à son voisin. Les prétentions du Canada anglais à couvrir le Canada français de son corps contre l'américanisme manquent de plus en plus de preneurs. On connaît mieux comme barrage.

Réveillé par la poussée nationaliste québécoise, le néo-nationalisme canadien-anglais commence à réagir. Il demeure toutefois, sauf chez ses éléments les plus éclairés, ambivalent face aux États-Unis et au Québec. On ne voit pas comment il pourrait s'opposer efficacement aux deux en même temps. L'appui de l'empire britannique n'existe plus, la moitié du Canada anglais est composée d'immigrants que ce combat n'intéresse pas, quant au vieux stock britannique il n'a plus la même consistance.

On voit mal du reste comment le néo-nationalisme canadien-anglais pourra à terme empêcher que le Québec aille son chemin. Pour l'instant il tend plutôt, faute de projet, à se rabattre sur l'image physique d'un Canada un et indivisible. Avouons que cette image pâlotte fait peu le poids face au nationalisme québécois et face surtout à la "destinée manifeste" américaine attirée par l'abondance des ressources naturelles septentrionales. La régionalisation de l'économie canadienne suivant les lignes de force nord-sud est déjà bien avancée et justifie un courant au Québec qui souhaiterait une entente directe avec les Américains sans passer par le détour d'Ottawa.

À moins que le néo-nationalisme canadien-anglais fasse avec le Québec une solide alliance bi-nationale, il n'arrivera même pas à sauver les apparences de la souveraineté canadienne. L'aboutissement prochain de la poussée souverainiste au Québec aura valeur de test décisif quant à la fortune du néo-nationalisme canadien-anglais.

Quant au Québec, une alliance d'égal à égal avec le Canada anglais pourrait lui éviter bien des ennuis, économiques surtout. Cette alliance ne pourrait se faire dans le cadre canadien actuel, lequel subordonne le Québec à Ottawa et lui confie au sein de l'économie nationale canadienne un rôle de complémentarité à l'Ontario.

Le Québec, à défaut de cette nouvelle alliance, possède probablement encore la cohésion pour accéder à l'indépendance. L'État pourrait y jouer, les pressions environnantes aidant, un rôle analogue à celui joué autrefois par l'Église. Le nationalisme n'est-il pas la religion des États?

Ce faisant le Québec aurait à résoudre seul l'ambiguïté du modernisme. L'irruption de la modernité provoque la modernisation et l'empêche en même temps. Les diverses tentatives de planification régionales et provinciales sont éclairantes à ce sujet. Comme est éloquente la faiblesse des organismes de développement économique créés au cours de la révolution tranquille. Des outils en partie inutilisables selon les termes de la règle du jeu actuel.

Comment le Québec trouvera sa solution nationale demeure conjecturel. Peut-être aurons-nous notre techno-structure à nous, articulée sur la techno-structure américaine. Dans ce cas le Québec se placerait dans une situation analogue à celle de bien d'autres pays. Peut-être jouera-t-il de par sa langue, sa culture et son voisinage le rôle d'honnête courtier entre les États-Unis d'Amérique et l'Europe. Pour trouver sa solution nationale, il devra réaliser que le véritable développement est autant politique et social qu'économique, que la véritable modernisation est affaire de pouvoir et de vouloir. Le Québec n'est pas un cas unique sur la scène internationale.



L'opinion publique anglo-québécoise et l'autonomie provinciale

(1945-1946)

par Pierre Trépanier

Le concept d'autonomie provinciale, mis de l'avant surtout en Ontario et au Québec, ne revêt pas la même signification de part et d'autre de l'Outaouais pour des raisons ethniques évidentes: la majorité — anglophone — de l'Ontario fait partie de la majorité dans la fédération; la majorité — francophone — du Québec coïncide avec la minorité à l'échelle du pays. Pour Toronto, c'est une question constitutionnelle et juridique; pour Québec, c'est une question constitutionnelle, juridique et nationale.

I. - L'autonomie provinciale

En 1864, John A. Macdonald, à défaut d'État unitaire, s'était rabattu sur un projet qui avait tous les caractères d'une quasi-union législative. L'énergie intelligente et tenace du premier ministre de l'Ontario, Oliver Mowat, des périodes mouvementées comme celle du coup d'État de 1878 dont les vedettes furent Luc Letellier de Saint-Just et Henri-Gustave Joly, les convictions nationalistes de Honoré Mercier et l'oeuvre du Comité judiciaire du Conseil privé se sont conjuguées pour décentraliser de plus en plus la constitution canadienne. Au fond le fédéralisme canadien n'a pas été créé de toutes pièces en 1867: il est le fruit d'une lente maturation d'une trentaine d'années, au cours desquelles la virtuelle union législative de 1867 s'est transformée en une véritable fédération.

Cette tendance s'est accentuée au tournant du siècle avec la conquête et le développement de nouvelles techniques, telle l'hydro-électricité, et l'expansion phénoménale de certains secteurs, comme l'industrie de la pâte et du papier. Ces nouveautés accroissaient la puissance des provinces puisque l'Acte de l'Amérique du Nord britannique avait inclus les terres publiques parmi leurs compétences. Résultat de ces évolutions cumulatives, la décennie 1920 apparaît comme l'apogée des provinces, qui contre balançaient le gouvernement d'Ottawa dans un régime désormais remarquablement décentralisé. Cependant les années 1929-1930 allaient être à l'origine d'une rectification de trajectoire qui a eu et continue d'avoir de graves répercussions.

Mais cette centralisation commencée dans les années 30 et poursuivie jusqu'à nos jours, quel en était le but?

Centraliser pour centraliser? Centraliser pour écraser les Canadiens-Français? Centraliser pour écraser les nouveaux impératifs économiques et sociaux, que les Pères de la Confédération ne pouvaient pas prévoir?

On peut difficilement soutenir que la centralisation fédérale procédait d'un plan concerté d'assimilation des Canadiens-Français. Quelques hauts fonctionnaires aussi empoussiérés que leurs dossiers caressaient peut-être de tels projets; certains hommes politiques s'inspiraient peut-être encore du rapport Durham: conceptions d'un petit nombre, que ne partageaient certainement pas W.L.M. King, L.-S. Saint-Laurent et les principaux membres du cabinet. Ce qui ne veut pas dire que les Canadiens-Français ne puissent pas être menacés par les conséquences — même involontaires ou imprévisibles — de la centralisation. Les questions à l'étude et les objectifs étaient socio-économiques et non ethniques. Le problème réside dans le fait que, de par la nature du régime fédératif canadien, certaines conceptions économiques devaient fatalement entrer en conflit avec les réalités ethniques ou nationales.

Le fédéralisme canadien n'a pas évolué en vase clos. Il a été soumis aux mêmes pressions et a subi les mêmes crises que les autres pays du monde occidental, qui tous — sous la contrainte de la conjoncture — se sont acheminés vers l'autoritarisme ou la centralisation. Deux guerres mondiales et une crise économique sans précédent ont infléchi la courbe d'évolution des démocraties. Une transformation de la mentalité et des idéologies accompagne ce phénomène: le XIXe siècle avait été l'âge d'or du laisser-faire; le XXe siècle sera celui de l'État-providence. Les gouvernants se convainquaient de la nécessité d'une certaine forme d'intervention de la part de l'État au profit des classes défavorisées. La loi fédérale sur les pensions de vieillesse (1927) a été l'une des premières manifestations de ce nouvel esprit. Les États-membres — autant l'Ontario que le Québec — ne semblaient pas aussi sensibles aux appels de la conjoncture. L.-A. Taschereau administrait le Québec un peu à la façon de Gouin, qui avait continué Parent, qui avait prolongé Marchand. Administration soigneuse, mais plutôt dénuée d'imagination, peu portée sur les innovations. On se souvient de la réplique de Taschereau à l'un de ses députés

assez téméraire pour lui soumettre une idée neuve. "Ce sont vos électeurs qui vous ont suggéré cela?", lui demanda-t-il? "Non", fit le député. "Alors, reprit Taschereau, ne leur y faites pas penser."

En 1929, la crise frappa durement; les gouvernements, désarmés, semblaient incapables de réagir. Peu à peu, cependant, ils improvisèrent des moyens de fortune avant de s'essayer à des mesures plus cohérentes et plus efficaces. F. D. Roosevelt, élu en 1933, lança sa fameuse politique du *New Deal*. L'urgence, le souci d'efficacité et le désir de cohérence imprimèrent à cette politique un caractère centralisateur. Un certain nombre de ces mesures furent portées devant la Cour Suprême et déclarées inconstitutionnelles. Le premier ministre conservateur R.B. Bennett voulut imiter le président des États-Unis. C'est à son gouvernement qu'on doit le premier projet d'assurance-chômage (janvier 1935).

La crise de 29, par l'ampleur des défis qu'elle lançait au système capitaliste, amena un renouveau de la pensée économique. Une oeuvre et un homme marquèrent alors un tournant dans la théorie et la pratique économiques: *General theory of employment, interest and money*, par John Maynard Keynes, publié en 1936.

Pourquoi cette théorie a-t-elle influencé le gouvernement fédéral et non les gouvernements provinciaux? Sans doute parce que le premier s'était entouré de spécialistes à partir des années 30, ce que dans une certaine mesure les autres ont négligé de faire, semble-t-il. On peut prendre la mesure du progrès enregistré dans la fonction publique fédérale en comparant les hésitations et les ratés du gouvernement central lors de la crise de 29 et son rendement pendant la deuxième guerre mondiale. Les idées économiques de Maurice Duplessis n'étaient guère plus avancées que celles de Taschereau. Un budget équilibré ou, mieux encore, excédentaire constituait pour lui, comme pour la majorité des hommes politiques canadiens, le fin mot d'une bonne administration.

Keynes proposait un interventionnisme d'État non-socialiste et compatible avec la libre-entreprise. Pour as-

sur le plein-emploi sans inflation, pensait Keynes, les gouvernements doivent intervenir pour maintenir un niveau optimal de dépense nationale (biens de consommation, exportations, investissement privé et public). Les gouvernements doivent veiller, par exemple, à une redistribution des revenus telle que le pouvoir d'achat des consommateurs croisse proportionnellement au développement des moyens de production, les crises à l'âge industriel étant des crises de surproduction et non de pénurie.

Keynes avait pensé son système dans le cadre d'un État unitaire; il ne s'était pas attaqué au problème de la mise en oeuvre de ces mesures dans un cadre constitutionnel où les compétences socio-économiques sont partagée entre deux niveaux de gouvernement.

Le gouvernement fédéral mit de l'avant en 1944 et 1945 un programme destiné à maintenir le niveau de l'emploi et de la consommation, au retour de la paix, de sorte que fût évitée une récession comme celle qu'avait connue le Canada au lendemain de la Grande Guerre. Au coeur de ce programme se trouvaient les mesures relatives à la santé et à la sécurité sociale: programme d'allocations familiales, extension de l'assurance-chômage à plusieurs catégories d'ouvriers non inclus dans la loi de 1940, prise en charge des responsabilités financières et administratives des prestations d'assurance-chômage et des pensions de vieillesse, qui dorénavant seraient accordées à tout citoyen de 70 ans ou plus, quelle que soit sa fortune. On projetait aussi d'instaurer, avec la participation des provinces, un régime d'assurance-maladie couvrant les frais d'hospitalisation, les honoraires de médecin et le coût des autres services médicaux.

Tout cela exigeait un réaménagement fiscal d'autant que la commission Rowell-Sirois (1937-1940) avait mis en lumière la nécessité d'établir une certaine forme de redistribution des revenus à partir des provinces riches vers les provinces pauvres, par le biais de subsides fédéraux.

Par la conférence fédérale-provinciale dite du *Rétablissement* (août 1945-mai 1946), le gouvernement King souhaitait appliquer certaines des recommandations du

rapport Rowell-Sirois. Les provinces se retireraient de trois champs d'imposition au profit du fédéral: l'impôt sur le revenu des particuliers, sur le revenu des sociétés et sur les successions. En échange de quoi, le gouvernement central proposait de verser des subsides aux provinces, fixés d'abord à \$12 puis \$15 per capita, sur la base de la population de 1941. L'entente aurait une durée de trois ans. En somme, il s'agissait de la première étape d'un nouveau partage fiscal pour permettre la réalisation d'un vaste programme de sécurité sociale, uniforme d'un océan à l'autre, sous la direction du gouvernement fédéral.

Ici deux questions se présentent à l'esprit. Était-il possible de mettre en oeuvre les théories de Keynes et d'assurer à tout le peuple canadien — d'un océan à l'autre — une égale mesure de sécurité sociale sans imprimer au fédéralisme canadien un fort caractère de centralisation? Le premier ministre de l'Ontario, George Drew, par son projet de caisse de compensation interprovinciale, et Maurice Duplessis, par son projet de législation concurrente, le croyaient.

Seconde question. À supposer qu'elle ait été indispensable, la centralisation menaçait-elle, par voie de conséquence (même si en soi tel n'était pas son but), l'essor sinon l'existence de la nation canadienne-française?

Les milieux nationalistes¹ semblent faire l'unanimité autour de l'interprétation que donne François-Albert Angers de ces événements dans un article de 1946 intitulé de façon révélatrice: "L'heure de la grande offensive centralisatrice²". Le combat mené par Maurice Duplessis est vital pour la nation canadienne-française. L'enjeu est sacré; la lutte sera longue.

Cette bataille ouvre le combat décisif d'un demi-siècle ou plus, peut-être, dans lequel se décidera le sort de la civilisation que nous représentons sur ce continent, en tant que nous avons cherché pendant le premier siècle qui a suivi la conquête, à lui assurer une vie propre³.

La Confédération des Travailleurs catholiques avertit qu'elle est opposée à toute mesure et à tout ensemble susceptible de favoriser l'avènement, dans un avenir plus ou moins rapproché, de l'union législative au Canada⁴.

Lionel Groulx, au cours d'un banquet des Jeunesses laurentiennes, résume vigoureusement et lucidement le sens de l'attitude nationaliste:

Nous ne cédon pas et nous ne pouvons pas céder (...) pour la raison très simple qu'il y a là une question de vie ou de mort. Ce n'est pas tout à fait de notre faute si, pour la sauvegarde de nos droits et des prérogatives essentielles au développement de notre vie française et catholique, nous n'accordons point au gouvernement central une confiance illimitée. Depuis 1867, lui-même s'est chargé de nous démontrer, et copieusement, qu'il peut violer ou laisser violer contre nous la constitution, qu'il peut miner consciemment ou inconsciemment les bases même de notre vie, mais qu'il est inutile de compter sur lui pour le redressement de nos griefs⁵.

Dans un manifeste signé par son secrétaire Roger Duhamel, la Ligue d'Action nationale met en garde contre le danger des concessions:

Tout abandon au fédéral, ou toute réclamation de législations concurrentes ou de subventions spéciales sur des matières qui ont une influence sur la culture et les modes de vie doit être considéré comme un appel à l'ingérence du fédéral dans ce domaine, et comme une atteinte grave à l'avenir de la souveraineté provinciale⁶.

Léopold Richer sonne le tocsin dans son hebdomadaire *Notre Temps*:

Le péril est extrême. Le Québec est plus menacé dans ses chances de survivance qu'il ne l'a jamais été au cours de son histoire⁷.

Pour les nationalistes, donc, accepter la centralisation, c'est pousser la nation canadienne-française au suicide. Pour les milieux libéraux, les propositions du gouvernement d'Ottawa offrent, comme le proclame *le Canada*, "les plus beaux espoirs d'une Confédération vivante, renouvelée, adaptée à un Canada moderne et confiant dans l'avenir⁸".

Ces libéraux sans doute ne voulaient pas l'assimilation. Il leur semblait probablement que la perte de puissance du gouvernement provincial pourrait être compensée par une participation accrue des Canadiens-Français à la politique fédérale, où ils avaient confiance de pouvoir défendre les intérêts des leurs par le jeu de la balance du pouvoir à l'intérieur du parti et du parlement, à la manière des La Fontaine et Cartier. Pour les nationalistes, il fallait un vigoureux coup de barre dans le sens de la décentralisation et de l'affirmation de l'État provincial.

Quelle sera l'attitude de Duplessis? intransigeance? fermeté? souplesse? Quelle position prendra l'Ontario?

II. — La Conférence du Rétablissement

Le 8 janvier 1946, le gouvernement Drew présenta son mémoire. Le public en reçut communication. Les autonomistes s'accordèrent pour le qualifier de remarquable. Ce mémoire affirme d'abord que les propositions fédérales conduiraient à un système de gouvernement unique. Il s'élève ensuite contre la prétention que la centralisation amènerait un meilleur rendement administratif.

Les ressources naturelles de notre pays sont si diverses, et les méthodes d'exploitation varient tellement d'une province à l'autre qu'une surveillance administrative dans des zones limitées est essentielle à leur utilisation la plus efficace.

(...) Dans chaque province, une régie plus coordonnée de ces ressources s'imposera dans l'avenir, et seule une administration provinciale peut y pourvoir efficacement, en raison de la proximité et de l'intérêt immédiat. Il semble exister dans ce domaine la preuve convaincante qu'il faut étendre au lieu de restreindre les obligations et l'autorité des gouvernements provinciaux⁹.

Rejetant le système des subventions fédérales, dont le corollaire serait la fin de l'autonomie des provinces, il met l'État fédéral en demeure d'abandonner l'impôt sur les successions, l'impôt sur l'essence, sur les spectacles, sur le pari mutuel, sur les transferts de titres et sur l'électricité, tout en revendiquant une part de l'impôt sur le revenu. Vient enfin une proposition d'une extrême importance car elle pourrait permettre, selon le cabinet de Toronto, d'atteindre les objectifs de prospérité économique et de sécurité sociale à l'échelle du pays sans menacer l'autonomie des provinces. Il s'agit d'aider financièrement les provinces pauvres afin de les rendre à même de décider elles-mêmes des mesures socio-économiques que nécessite leur état. Comment effectuer cette redistribution? Par la constitution d'un fonds national (une espèce de caisse de compensation) auquel toutes les provinces contribueraient pour un montant égal à 10% de leurs impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés. Le comité de coordination, composé des dix premiers ministres, distribuerait la vingtaine de millions ainsi recueillis suivant les besoins. (Drew prévoyait que sa

province, la plus riche de la confédération, verserait à elle seule près de 50% du total et ne toucherait absolument rien en retour.)

Quant aux autres provinces à majorité anglophone, elles étaient, dans l'ensemble, disposées, en dépit de certaines réserves, à mettre à l'essai le projet fédéral. Ottawa, afin de vaincre les dernières hésitations, offrit de hausser le subside de \$12 à \$15 per capita.

Ce n'est qu'à la fin d'avril que Duplessis exposa le point de vue du Québec. Le mémoire affirme la souveraineté des provinces dans les domaines de leur compétence. Sans autonomie financière, cette souveraineté ne serait qu'un leurre: le système des subsides est inacceptable. La législation sociale ressortit aux provinces. La collaboration fédérale-provinciale est possible si elle se fonde (1) sur une délimitation des pouvoirs d'imposition de chaque niveau de gouvernement; (2) sur une modification de l'impôt, en vue d'en abaisser le coût et d'en améliorer la perception; (3) sur une concertation de tous les gouvernements pour alléger le fardeau fiscal du contribuable. Un comité permanent formé des représentants des dix gouvernements pourrait préparer une entente définitive en ce sens. En attendant la conclusion des travaux de ce comité, Duplessis propose un compromis. Le Québec *louerait* l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés à l'État fédéral, par un accord précis et moyennant une compensation (loyer) ¹⁰; en revanche, le fédéral se retirerait illico de tous les champs provinciaux d'imposition. Concernant les principes du partage fiscal en régime fédéral, le mémoire déclare:

Le système fédéral, qui comporte une répartition des pouvoirs publics entre les divers États fédérés, doit comporter également une répartition corrélative des sources de revenus. À quoi servirait aux provinces de posséder les pouvoirs législatifs les plus étendus si, par ailleurs, elles étaient empêchées de prélever les deniers que requiert l'exercice de ces pouvoirs. Et le gouvernement central qui s'approprierait toutes les sources de taxation réduirait en fait les provinces à l'impuissance législative. Il est facile de constater que la province qui n'aurait d'autres revenus que les subsides que lui verserait l'État central cesserait d'être un État souverain, pour devenir une espèce d'organisme gouvernemental inférieur, sous la tutelle de l'autorité d'où elle tirerait ses moyens de subsistance¹¹.

La discussion piétinait. Elle s'engagea dans une impasse. Duplessis quitta Ottawa le 3 mai, avant l'ajournement officiel. La Conférence du *Rétablissement* avait échoué.

L'attitude de Duplessis a été fort habile. D'abord il s'est contenté d'affirmer la volonté de coopération du Québec pour laisser aux autres le temps de se compromettre. C'est alors que Drew annonça publiquement son opposition aux propositions fédérales: ainsi on ne pouvait accuser le premier ministre du Québec d'avoir sabordé la conférence. Ensuite il n'a présenté son mémoire qu'après ceux des autres provinces, ce qui lui permettait d'en tirer profit. Enfin il a fait alliance avec la puissante province voisine.

III. — Les positions anglo-québécoises

La Conférence du *Rétablissement* revêtait une singulière importance pour les États-membres, surtout pour le Québec. Parce que la question en jeu était celle du partage fiscal et parce que ce partage fiscal est au coeur même de la problématique de l'autonomie, elle offrait un défi de taille à la nation canadienne-française. Elle touchait non pas seulement aux modalités d'existence de cette nation, selon les nationalistes, mais à son existence même. La minorité anglophone du Québec présente donc en l'occurrence un intérêt tout à fait particulier. S'identifiant à la majorité canadienne, elle devait avoir des vues comparables à celles des autres anglophones du pays. Mais, peut-on se demander, en raison de sa situation géographique, de ses relations séculaires avec la collectivité québécoise, se montrerait-elle plus sensible que les autres Canadiens-Anglais à la dimension nationale comme l'était nécessairement pour les Canadiens-Français la Conférence du *Rétablissement*? Telle est la question à laquelle on aimerait répondre.

On a cru ne pas trop s'éloigner de la réalité en restreignant le champ d'étude par deux fois. D'abord, on s'en tiendra à la région de Montréal, immédiatement desservie par les grands journaux anglophones du Québec et où se concentre la population anglo-québécoise. On a ensuite retenu parmi ces journaux les deux plus importants: *The Montreal Daily Star* et *The Gazette*. Le premier jouit du plus

fort tirage: 126 479 en 1940 et, en 1960, 180 464. Propriété de J. W. McConnel de 1928 à 1953, il était de tendance conservatrice modérée, monarchiste et impérialiste. D'abord adversaire de Duplessis en 1939, il en est devenu un admirateur dans les années 50. Le conservatisme social du *Star* s'était alors accentué. La *Gazette* appartenait à la famille White, qui avait ses entrées dans le parti conservateur. À l'époque, elle avait pour rédacteur en chef Andrew Collard. Elle tirait à 33 262 exemplaires en 1933, à 128 724 en 1963¹².

L'analyse porte sur les éditoriaux de ces deux quotidiens.

a) **The Montreal Daily Star**

Dès le 21 juillet 1945, le *Montreal Daily Star* se félicite de la décision du gouvernement fédéral de convoquer la conférence, qui lui semble nécessaire pour permettre au pays de relever les défis de la reconstruction et du retour à la paix dans un état d'unité et de force. Le manque de coopération puéril de M. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, et de T.D. Pattulo, premier ministre de la Colombie-Britannique, a fait échouer la conférence de 1941. Le journal manifeste son accord avec cette phrase de King:

Une opinion excessive s'est élevée selon laquelle nous proposons de réécrire la constitution ou de refaire les structures de la confédération. Les recommandations ne comportent pas un dessein si grandiose¹³.

Aussi le *Star* invite-t-il à la collaboration de tous, dans un esprit ouvert à la dimension pan-canadienne. Il reviendra fréquemment sur cette idée.

Les provinces et la population doivent par conséquent faire preuve dans cette conférence d'un sincère esprit de coopération, d'une disposition au compromis dans l'intérêt national plutôt que régional¹⁴.

C'est pourquoi cet éditorial est intitulé: "Une conférence pour l'unité nationale".

Le 6 août, le journal remarque qu'il est normal que les provinces veillent sur le respect des droits que leur a accordés la constitution. Mais il souligne la nécessité, pour en arriver à une solution, du compromis et de la reconnaissance de l'évolution considérable subie depuis 1867¹⁵.

Des propositions fédérales, l'éditorialiste retient surtout le nouveau partage fiscal, qui aurait l'incalculable avantage de mettre fin au système de la double imposition, obstacle au développement économique et au plein-emploi durant la dernière guerre. "Ce serait désastreux qu'il se poursuive dans une période de reconstruction alors que les initiatives et les investissements sont essentiels¹⁶." Pour maintenir un bas taux de chômage, en effet, il faudra créer un million de nouveaux emplois¹⁷.

À la fin de la réunion préliminaire, le journal croit pouvoir se réjouir et être optimiste en constatant l'esprit de coopération dont ont fait preuve les premiers ministres provinciaux, conscients de l'importance de l'enjeu pour le pays¹⁸. Il y a nécessité absolue de coordonner l'action de tous les niveaux de gouvernement. "C'est pourquoi la conférence ne doit pas échouer¹⁹."

Le 30 novembre, l'éditorialiste réaffirme que le noeud du problème, c'est le partage fiscal. Il met en garde les gouvernements provinciaux, à qui l'échec de la conférence de 1941 a dû donner une leçon:

Si les gouvernements provinciaux n'ont pas tous appris leur leçon, il en va autrement des habitants de leur province. Il y a un désir croissant d'unité canadienne, qui ne peut être réalisé que par une législation uniforme, soit par un amendement constitutionnel qui donnerait à Ottawa compétence dans les domaines réclamant l'uniformité, soit par une délégation volontaire par les provinces de ces compétences au gouvernement central, soit par voie de législation concurrente. Le premier moyen est le meilleur²⁰.

Les titres des deux éditoriaux consacrés au mémoire de Drew révèlent l'opinion qu'en a le journal: "Les propositions ontariennes pour la double taxation²¹" et "Les conceptions étroites de l'Ontario sur les droits provinciaux²²". Le journal espère que ce n'est pas là le dernier mot du gouvernement ontarien: dans un tel cas, la conférence risquerait de connaître le sort de celle de 1941. Le principal reproche formulé à l'encontre du mémoire est qu'il propose de perpétuer le coûteux et désavantageux système de la double imposition. Le *Star* souligne que le mémoire ne répond pas à l'un des principaux arguments du gouvernement fédéral: Ottawa soutient que ses possibilités d'emprunt sont plus grandes que celles des provinces, ce qui lui permet

d'établir un budget cyclique et non plus seulement annuel, avec pour conséquence de maintenir un meilleur équilibre économique, c'est-à-dire d'atténuer les dépressions et les surchauffes. Les provinces au contraire seraient forcées d'alourdir les charges fiscales, ce qui serait contre-indiqué. Un autre argument fédéral impressionne le *Star*: le gouvernement fédéral doit exercer une compétence exclusive sur les impôts sur le revenu et les successions s'il veut être en mesure de conclure des ententes internationales évitant la double imposition des Canadiens à l'étranger. D'autre part, le journal s'étonne de l'intransigeance de Toronto pour qui tout accord avec Ottawa équivaut à un abandon des droits provinciaux. Aucune province n'a jusqu'ici exprimé pareille opinion, même pas le Québec:

Les autorités québécoises, à la vérité, ont parlé sans trop de retenue de l'autonomie provinciale et de la nécessité de la préserver, mais la crainte implicite dans le document ontarien ne paraît pas vraiment partagée²³.

Toute l'argumentation de Drew repose sur l'axiome suivant: "Le pouvoir de taxer est le pouvoir de gouverner²⁴." Le journal rétorque: la constitution, n'en déplaît aux premiers ministres provinciaux, accorde à Ottawa des pouvoirs illimités de taxation. L'éditorialiste termine par une exhortation:

Si le pays a besoin de quelque chose, c'est bien de changement constitutionnel, — non pas un changement qui dépouillerait les minorités de leurs droits durement conquis; non pas un changement qui perpétuerait l'unité économique et sociale amenée par la guerre. Il ne faudrait pas qu'une interprétation étroite des droits provinciaux fasse obstacle à ce changement²⁵.

Le lendemain, l'éditorialiste revient sur le problème des minorités:

Dans son discours, M. Drew soulevait la question des droits des minorités. Cela équivaut à faire dévier le débat de la question de l'unité nationale, car ce n'est pas sur les droits des minorités que porte la discussion; aucune proposition du gouvernement du Dominion n'affecte les droits des minorités car les relations entre le Dominion et les provinces ne sont pas du type majorité-minorité. Le Québec pourrait légitimement parler des droits des minorités, mais personne au Québec jusqu'ici n'a laissé entendre que les propositions d'Ottawa menaçaient ces droits, qui ont trait à la langue et à la religion, non à la fiscalité, comme voudrait le faire croire M. Drew²⁶.

La sûreté d'information du *Star* ne paraît pas exemplaire. Sa conception des droits des minorités est des plus étroite. Bien qu'il ait admis précédemment un certain lien entre le partage fiscal et l'autonomie provinciale, le journal ne semble pas en percevoir entre l'autonomie provinciale et les droits minoritaires. Pour lui, le gouvernement du Québec est un gouvernement provincial comme les autres car même si l'éditorialiste écrit que "le Québec pourrait légitimement parler des droits des minorités" c'est après avoir récusé le bien-fondé d'une telle attitude.

Commentant une causerie radiodiffusée d'Adélar Godbout, chef de l'opposition, faisant appel à l'ouverture d'esprit et au sens de la coopération de ses concitoyens, l'éditorialiste déclare:

Dans toutes les provinces, il y a des opinions différentes des gouvernements maintenant au pouvoir et dans certains cas elle reflètent plus fidèlement les vues réelles de ces provinces²⁷.

En clair: l'opposition libérale représente plus fidèlement l'attitude québécoise que l'Union nationale.

Le 28 janvier, le journal demande qu'on tienne compte d'un fait qu'il juge capital. Ottawa a besoin d'argent plus que jamais en raison de la situation léguée par la guerre. Il faut faire face à la réadaptation des anciens combattants, à l'amortissement d'une dette nationale accrue et à un vaste programme de sécurité sociale. Les provinces, quant à elle, ont vu aussi leurs dépenses s'accroître, mais leurs besoins sont moins urgents (Le journal n'évoque même pas la possibilité que la sécurité sociale soit constitutionnellement du ressort provincial.)

Analysant le discours du Trône à l'Assemblée législative du Québec, le *Star* constate qu'il jette un peu de lumière sur les positions de Duplessis. Mais il rappelle au gouvernement son devoir de divulguer à la population l'attitude qu'il prendra afin qu'elle puisse en discuter. Le discours affirme qu'il est indispensable d'être en mesure d'exercer pleinement les droits, prérogatives et privilèges reconnus par l'A.A.N.B. "On veut évidemment insinuer ici, commente le journal, que quelqu'un tente d'enlever ces droits. Une étude attentive des propositions d'Ottawa

montrera que tel n'est pas le cas²⁸". Le gouvernement est d'avis, poursuivait le discours du Trône, que la décentralisation administrative et législative est un aspect fondamental du pacte fédératif alors que la centralisation mène au totalitarisme.

Encore une fois, reprend le journal, on insinue que quelqu'un essaie d'amener une centralisation législative et administrative. La vérité est tout autre. Dans toutes les propositions d'Ottawa, on a pris grand soin de n'enlever aux provinces aucun pouvoir législatif ou administratif. On ne vise qu'à coordonner la fiscalité: les provinces seront libres d'administrer l'argent qu'Ottawa leur retournera et elles pourront légiférer sur cet argent comme bon leur semblera²⁹.

Le 19 février, Duplessis fait appel à tous les Québécois sans distinction pour présenter devant le Canada le spectacle d'un peuple uni par des liens sacrés. La réaction du journal est révélatrice:

Tout cela est bien joli, mais le peuple aimerait savoir autour de quoi il doit s'unir. Si c'est la soi-disant question des droits provinciaux, alors il aimerait avoir l'occasion d'en débattre car il soupçonne que les "droits provinciaux" servent d'obstacle à une réelle coopération, qu'ils font office de mot de ralliement sans relation aucune avec les propositions faites à Ottawa³⁰.

En avril, le *Star* soutient que selon toute probabilité un accord sera conclu non pas sur la base des propositions originelles du fédéral, conformes aux besoins du Dominion et des provinces, mais sur ce qu'il appelle une base de maquignonnage. La conséquence sera qu'au moment où on aurait dû s'attendre à un allègement — absolument urgent — du fardeau fiscal, les taxes vont au contraire être haussées³¹. En effet, le gouvernement fédéral révisé ses offres: \$15 de subside per capita au lieu de \$12, ce qui, pense le journal, augmente les chances d'une entente. Mais il sent le besoin de réitérer ses exhortations à l'économie:

La population (...) se rend compte que seule une telle économie pourrait réduire substantiellement l'actuel fardeau fiscal, et elle prévoit que, si les dépenses publiques augmentent, ce fardeau déjà écrasant deviendra rapidement insupportable³².

Le 6 mai, le journal dresse le bilan de la conférence, le bilan d'un échec. Il stigmatise d'abord les coupables. Sept des neuf provinces étaient prêtes à collaborer. "Mais l'intransigeance du premier ministre de l'Ontario, M. Drew,

et du premier ministre du Québec, M. Duplessis, a rendu impossible une entente sur toute la ligne³³." Cependant la confédération n'est pas menacée par cet échec. Mais le gouvernement fédéral aura beaucoup de peine à établir son budget. L'impression générale est qu'une réduction de l'impôt sur le revenu était subordonnée à l'acceptation par les provinces des propositions fédérales. Le gouvernement central n'a pas encore indiqué comment il s'y prendrait pour réduire les taxes en dépit de l'échec de la conférence. En tout cas, celle-ci a permis de clarifier les positions.

Si une autre conférence devait être convoquée, on aurait alors l'avantage d'avoir déjà fait un énorme travail de déblaiement. N'est-il pas possible que, après qu'un certain soulagement du fardeau fiscal aura été consenti, le gouvernement fédéral découvre une manière moins controversée que celle de la semaine dernière d'aborder le problème de la fiscalité du Dominion *contra* la fiscalité des provinces³⁴?

b) The Gazette

Pour la *Gazette*, la Conférence du *Rétablissement*, une semaine avant son ouverture, apparaît comme une épreuve qui permettra d'évaluer la souplesse du fédéralisme canadien, sa capacité d'adaptation aux changements dans le respect de l'équilibre constitutionnel originel. Il faut que cessent les perpétuels tiraillements entre le fédéral et les provinces pour faire place à un régime d'harmonie et pour favoriser un développement économique satisfaisant.

Si la situation actuelle doit durer, cela signifie qu'il faut empêcher l'entreprise canadienne de se développer à l'échelle nationale de façon sûre et prévisible. Plus encore, la poursuite de ces marchandages particuliers entre les autorités fédérales et provinciales peut conduire à des changements dans le contrôle administratif dont le résultat pourrait être non seulement d'embrouiller mais aussi de déséquilibrer notre système de gouvernement³⁵.

Ce qui pourrait être dangereux n'est pas tant la faillite de la conférence elle-même que la conviction qu'accréditerait cette faillite que les conflits fédéraux-provinciaux sont un dilemme national permanent, inhérent au système. Il faut comprendre qu'autonomie provinciale et unité nationale ne sont que les deux facettes d'une même réalité et ne doivent pas entraîner de conflit d'allégeance.

Dès le 2 août, la *Gazette* laisse entendre que, pour le moment du moins, l'essentiel serait une réduction de taxes.

Le fédéral et les provinces semblent n'avoir en vue que l'approvisionnement de leurs coffres. Pas un mot, note-t-elle, au sujet d'un effort concerté de coordination fédérale-provinciale afin de réduire les charges fiscales. Pourtant si tel était le cas, la population "suivrait les délibérations avec plus que cet intérêt purement théorique que de telles rencontres provoquent³⁶".

Le jour de l'ouverture de la réunion préliminaire, la *Gazette* affirme que la portée de la conférence dépasse de beaucoup la question des droits du Dominion et des provinces: c'est toute la reconversion du pays, de la guerre à la paix, qui est mêlée à ces délibérations. Autant les délégués fédéraux que ceux des provinces auront à coeur la défense de leurs droits. Mais tous doivent garder à l'esprit la nécessité d'un allègement du fardeau fiscal et de la réalisation de conditions permettant l'administration des affaires et de la sécurité sociale sur une base nationale, au profit de toutes les parties du pays.

On peut être fondé à croire que la gravité des problèmes, la conjoncture favorable et les conséquences qu'entraînerait un échec vont se conjuguer pour disposer les délégués à établir une juste distinction entre les intérêts régionaux et le sentiment national, conformément à l'esprit de ce compromis supérieur grâce auquel le pays a pu naître³⁷.

La *Gazette* constate que les propositions fédérales conduiront à un réaménagement complet des pouvoirs de taxation et des compétences législatives, particulièrement en ce qui a trait à la sécurité sociale. "Comme telles, ces propositions réorienteraient l'évolution historique du pays³⁸." Le plan fédéral risque toutefois d'être fort coûteux. Il est peu probable, par conséquent, que les taxes baissent. Le seul fait de payer des impôts à un gouvernement plutôt qu'à un autre ne les diminue pas. Seule une contraction des dépenses soit fédérales, soit provinciales peut avoir un tel effet. D'autre part, les changements importants qu'apporteraient au système fédératif les propositions du Dominion ne se réaliseraient pas par voie d'amendement constitutionnel, mais par le recours à des ententes à court terme, renouvelables ou révocables à volonté. Donc une formule d'une grande souplesse.

Mais elle a le désavantage de ne pas être permanente, de pouvoir fluctuer et d'offrir une fondation moins solide sur laquelle bâtir l'avenir du Canada³⁹.

D'ailleurs les subsides aux provinces et les projets de sécurité sociale offerts par le gouvernement fédéral lui paraissent constituer "la plus énorme aumône de l'histoire du Canada ⁴⁰". La compensation que propose le fédéral en échange de l'abandon par les provinces de l'impôt sur le revenu et sur les successions est excessive puisqu'elle dépasse les pertes présentes ou anticipées qu'auraient à subir ces dernières. Pratiquement et politiquement, le fédéral n'a peut-être pas d'autre moyen d'en arriver à ses fins, "mais c'est une façon discutable et dispendieuse de cajoler le peuple canadien avec son propre argent⁴¹".

L'hebdomadaire *Saturday Night* a laissé entendre qu'en regard des propositions fédérales la défense des droits provinciaux n'est qu'un égoïsme cynique. La *Gazette* proteste du désir de coopération des provinces riches. Ce qui ne veut pas dire que les provinces centrales aient l'obligation morale de financer un programme national de sécurité sociale jusqu'à la limite maximale imaginée par les planificateurs d'Ottawa. La situation actuelle et l'avenir incertain du Canada, au point de vue financier, devraient induire Ottawa à une saine prudence dans l'organisation des services sociaux: il faut y aller progressivement et suivant une planification bien mûrie. Il ne faut pas briser l'élan qui fait progresser le pays. "Une attitude réaliste à l'égard des charges fiscales est nécessaire chez ceux qu'aveuglent à toutes considérations pratiques leurs lunettes de sécurité sociale⁴²."

Le partage fiscal, voilà la pierre de touche de la conférence. Le journal prévoit une résistance des provinces, car "l'argent n'est pas seulement le moyen de gouverner, c'est aussi le pouvoir de gouverner⁴³".

En décembre, l'éditorialiste observe que les délégués provinciaux ont réussi à faire comprendre au gouvernement fédéral que le recours à des contrôles spécifiques pendant les hostilités ne l'oblige pas à faire perdurer cette appropriation d'autorité au-delà du temps de guerre⁴⁴.

Le mémoire de l'Ontario inspire au journal ce commentaire: "Une telle position introduit, dans la conférence, une note précieuse de réalisme⁴⁵." Ce mémoire ne s'oppose pas à la collaboration et à une certaine forme de redistribution, mais il veut que cela se fasse sans changement dans la structure fédérale, sur la base des décisions libres de la part des gouvernements autonomes des provinces. Le Québec, qu'on dépeint habituellement comme la citadelle des droits provinciaux, n'a pas encore présenté son mémoire. Duplessis a toutefois affirmé sa fidélité à l'autonomie provinciale tout en offrant sa collaboration.

Il a maintenant la satisfaction de pouvoir compter sur un allié puissant qui, le premier, a exprimé officiellement des vues comparables à celles de tous les partis au Québec, de sorte qu'il peut maintenant parler sans crainte d'être le seul à soutenir l'important principe en jeu⁴⁶.

Sous le titre "La centralisation n'est pas la solution ⁴⁷", le journal commente un discours de Beaudry Leman, au cours d'une réunion des actionnaires de la Banque Canadienne Nationale, et un autre de Drew. Le premier soutient que les provinces doivent faire face elles-mêmes à leurs responsabilités en matière d'éducation, d'hygiène, de santé et de progrès social. Il avertit qu'une taxation trop lourde entrave l'activité économique et finit par tarir les sources mêmes de la perception. Un détournement du rendement de tous les impôts vers les projets fédéraux conduirait presque inévitablement au socialisme. Quant à Drew, il réaffirme son désir de coopération, qu'il prouve par son projet de caisse de compensation. Au fond, que réclame Drew?

Tout ce qu'on demande est le retour aux droits provinciaux tels qu'ils existaient en 1942. Ce sont les droits que les provinces ont remis au gouvernement central par patriotisme pour répondre aux exigences de la guerre. Ce sont les droits que le gouvernement central s'est engagé solennellement à rétrocéder en deçà d'un an après la fin des hostilités. Ce sont ces droits, et rien que ceux-là, que les provinces devraient recouvrer ⁴⁸.

Selon la *Gazette*, si le fédéral consent à ne plus réclamer l'exclusivité de l'impôt successoral et à se retirer d'une demi-douzaine de champs secondaires de taxation, les provinces accepteront de lui céder l'impôt sur le revenu

des particuliers et des sociétés. Impatient, le journaliste coiffe son article du titre: "Le temps est venu de mettre cartes sur table à la conférence⁴⁹".

Contrairement au *Star*, la *Gazette* consacre un éditorial à l'étude du mémoire du Québec⁵⁰. Duplessis s'y élève vigoureusement contre tout empiétement du fédéral sur l'autonomie de la province et son indépendance fiscale. Mais il ne ferme pas la porte au compromis et propose certaines mesures provisoires propres à résoudre le différend. La *Gazette* se réjouit de voir le premier ministre s'inquiéter d'un éternel oublié: le contribuable. Elle n'exprime aucun désaccord avec la position de Duplessis, se contentant de souligner la similitude avec l'attitude de Drew.

En mai, le journal dresse le constat d'échec de la conférence. La pierre d'achoppement a été le partage fiscal. La faillite de la conférence ne prouve pas que la confédération ne peut pas fonctionner, mais qu'elle seule peut. L'objectif d'Ottawa était de poursuivre en temps de paix la centralisation du temps de guerre. La législation sociale envisagée aurait eu pour conséquence de maintenir le niveau d'imposition aussi élevé après que pendant les hostilités. Il est faux de prétendre que la seule acceptation par les provinces des propositions fédérales aurait suffi à diminuer les taxes. Avec le train de mesures sociales qu'Ottawa offrait, seul l'emprunt aurait pu rendre possible un certain allègement des charges fiscales.

Afin d'introduire et de financer sa législation sociale, le Canada se serait éloigné sensiblement de la formule traditionnelle de confédération qui est la sienne et se serait rapproché de la forme de l'État socialisé⁵¹.

Une réduction de taxe s'impose pour accroître la liberté personnelle et stimuler l'initiative individuelle. Elle n'est pas possible que dans le cadre d'une restriction des dépenses. L'échec de la conférence n'en reste pas moins l'un des événements récents les plus déplorables. On devra trouver tôt ou tard une solution aux problèmes qu'elle n'a pu régler.

Si le gouvernement fédéral laisse descendre le niveau des dépenses du temps de guerre à mesure que les besoins diminueront, non seulement il sera en mesure de soulager le contribuable, mais encore il ne sera pas forcé d'empiéter sur les provinces. Avec une telle approche, les chances qu'une conférence fédérale-provinciale aboutisse à d'heureux résultats seront bien meilleures⁵².

IV.- Conclusion

Deux journaux anglophones et conservateurs, et pourtant des positions apparemment divergentes.

Le *Star* se montre favorable aux projets du gouvernement fédéral. L'échec de la conférence est imputable à l'intransigeance de deux provinces: l'Ontario et le Québec. Le thème principal est celui d'un nouveau partage fiscal rentable et conduisant à une plus grande uniformité d'un océan à l'autre.

La *Gazette* penche plutôt du côté de la position de Drew et de Duplessis. C'est Ottawa qu'il faut blâmer pour la faillite de la conférence. Le journal s'attache surtout à souligner la nécessité absolue d'une réduction de l'imposition. Plus conservateur, il est moins favorable que le *Star* au programme de sécurité sociale. Il considère la question essentiellement du point de vue du libéralisme économique. La dimension autonomiste est reléguée au second rang. Les deux organes anglophones s'entendent pourtant pour déplorer la lourdeur des charges fiscales.

Malgré les apparences, leurs divergences s'estompent face au Canada français. Le *Star* est contre et la *Gazette* pour le mémoire de Duplessis pour absolument les mêmes raisons qui expliquent leur attitude face aux positions de Drew. Selon les deux journaux, l'enjeu de la conférence est strictement d'ordre constitutionnel et socio-économique. Ils ne semblent pas conscients de la dimension nationale que prend, pour les Québécois, la notion juridique d'autonomie provinciale. La *Gazette* n'en souffle mot (sauf peut-être implicitement); le *Star*, irrité, affirme plutôt sèchement que les droits des minorités n'ont rien à voir avec les propositions fédérales. La situation géographique de ces journaux, à l'intérieur des frontières québécoises, ne semble en rien influencer leur opinion à ce sujet. S'ils sont représentatifs de la minorité anglophone d'ici, il faut conclure que, émigrée de l'intérieur, celle-ci restait insensible aux inquiétudes et aux aspirations collectives des Franco-Québécois.



Notes

- 1 Inutile de préciser que les milieux nationalistes ne comprennent pas tous les Québécois. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire Eugène l'Heureux dans le journal libéral *le Canada*, où il pourfend tous les opposants aux projets du gouvernement King; ou encore qu'à parcourir la liste des députés libéraux francophones à Québec et à Ottawa.
- 2 *L'Action nationale*, v. 28, 1946.
- 3 *Ibid.*, p. 19.
- 4 Cité par R. Rumilly, *L'Autonomie provinciale* (Montréal, 1948), p. 231.
- 5 Cité par R. Rumilly, *op. cit.*, p. 241-2.
- 6 Cité par R. Rumilly, *op. cit.*, p. 242.
- 7 Cité par R. Rumilly, *op. cit.*, p. 243.
- 8 Cité par R. Rumilly, *op. cit.*, p. 249.
- 9 Cité par R. Rumilly, *op. cit.*, p. 227-228.
- 10 On saisit l'astuce: s'il acceptait, le gouvernement fédéral reconnaîtrait implicitement le Québec comme propriétaire de ces impôts.
- 11 Cité par F.-A. Angers, dans "Le tour de Monsieur Duplessis", *L'Actualité économique*, juill. 1946, p. 347.
- 12 A. Beaulieu et J. Hamelin, *La Presse québécoise des origines à nos jours*, t. I, p. 4-7; t. II, p. 127-29.
- 13 *The Montreal Daily Star* (à l'avenir *MDS*), 21 juin 1945, p. 10. Les traductions sont de l'auteur.
- 14 *Loc. cit.*
- 15 *MDS*, 6 août 1945, p. 10.
- 16 *MDS*, 7 août 1945, p. 10.
- 17 *MDS*, 25 août 1945, p. 10.
- 18 *MDS*, 13 août 1945, p. 10.
- 19 *MDS*, 26 nov. 1945, p. 10.
- 20 *MDS*, 30 nov. 1945, p. 12.
- 21 *MDS*, 7 janv. 1946, p. 10.
- 22 *MDS*, 8 janv. 1946, p. 8.
- 23 *Loc. cit.*
- 24 *Loc. cit.*
- 25 *Loc. cit.*
- 26 *MDS*, 9 janv. 1946, p. 8.
- 27 *MDS*, 15 janv. 1946, p. 8.
- 28 *MDS*, 14 fév. 1946, p. 10.
- 29 *Loc. cit.*
- 30 *MDS*, 20 fév. 1946, p. 10.
- 31 *MDS*, 23 avril 1946, p. 10.
- 32 *MDS*, 30 avril 1946, p. 10.
- 33 *MDS*, 6 mai 1946, p. 10.
- 34 *Loc. cit.*
- 35 *The Gazette* (à l'avenir *TG*), 31 juill. 1945, p. 8.
- 36 *TG*, 2 août 1945, p. 6.
- 37 *TG*, 6 août 1945, p. 8.
- 38 *TG*, 7 août 1945, p. 8.
- 39 *Loc. cit.*
- 40 *TG*, 9 août 1945, p. 8.
- 41 *Loc. cit.*
- 42 *TG*, 31 août 1945, p. 8.
- 43 *TG*, 26 nov. 1945, p. 8.
- 44 *TG*, 3 déc. 1945, p. 8.
- 45 *TG*, 8 janv. 1946, p. 8.
- 46 *Loc. cit.*
- 47 *TG*, 9 janv. 1946, p. 8.
- 48 *Loc. cit.*
- 49 *TG*, 25 avril 1946, p. 8.
- 50 *TG*, 26 avril 1946, p. 8.
- 51 *TG*, 6 mai 1946, p. 8.
- 52 *Loc. cit.*

Allocution chez Provigo

*par Jean Garon
ministre de l'Agriculture (1)*

1 Le 6 mai 1977. Provigo inaugurait son centre Provi-Viande, à Laval. Le ministre apporta des chiffres intéressants sur l'élevage et son commerce, au Québec. Provigo, en s'assurant la maîtrise de Loeb et en achetant les magasins Dionne, devient la plus grande entreprise franco-québécoise en alimentation.

Mesdames, messieurs,

Le secteur de la transformation, de l'entreposage et de la distribution des viandes est réputé pour son accès difficile. Provigo est en train de s'y installer avec force grâce à sa division Provi-Viande.

Provigo n'est certes pas le dernier venu au Québec dans le domaine agro-alimentaire. L'entreprise n'a cessé d'élargir le champ de ses activités depuis maintenant plus de 75 ans qu'elle existe. Provigo a modernisé le rôle du grossiste en alimentation en organisant le regroupement d'épiciers indépendants sous une même image publicitaire et des structures de prix uniformes. Elle a également contribué énormément à l'amélioration des services de vente au détail en mettant à la disposition de ses membres les services de conseillers techniques spécialisés dans les différents secteurs de vente.

Ce n'est donc pas sans raison que Provigo est actuellement le plus important grossiste au Québec avec des ventes de \$512 millions, 2092 magasins affiliés et 3021 employés. À ces activités de grossiste, Provigo a ajouté progressivement la vente au détail en développant un réseau qui compte présentement une cinquantaine de super-marchés. Les Québécois sont encore, à mon sens, sous-représentés dans ce gigantesque marché de plus de \$4 milliards en 1976 que représente la vente d'aliments au détail, plus particulièrement au niveau des super-marchés et je ne puis donc que vous encourager à progresser dans cette direction.

Mais le concept agro-alimentaire, et vous êtes à mon sens une entreprise agro-alimentaire, recouvre beaucoup plus que la distribution en gros ou au détail. La transformation où se concentre le gros de la valeur ajoutée dans la chaîne économique des aliments, constitue un secteur tout aussi important. De fait, l'industrie des aliments et boissons est la première en importance au Québec dans le secteur secondaire, ce que peu de gens réalisent vraiment.

Provi-Viande Inc. dont nous célébrons aujourd'hui l'inauguration officielle, marque en quelque sorte l'entrée de Provigo dans le secteur de la transformation des viandes.

On me dit en effet qu'environ 10% du volume total de viande qui entre ici chaque semaine en ressort sous forme de charcuterie et de portions contrôlées. Ce fait mérite d'être souligné puisque, pour une entreprise de la taille de Provigo, une totale dépendance face à l'extérieur pour ses approvisionnements n'est pas la position idéale, pas plus d'ailleurs que, collectivement, le recours aux importations pour couvrir 80% de nos besoins en viande de boeuf n'est une situation acceptable.

Cela m'amène à vous parler de l'impact de Provi-Viande sur notre degré d'autosuffisance en viande et c'est sans doute là un des aspects les plus importants de l'insertion de votre nouvelle entreprise dans l'ensemble de l'agro-alimentaire québécois.

Je dis toujours que l'objectif premier de la politique agricole du Québec doit être de faire en sorte que les agriculteurs québécois nourrissent la population du Québec. L'autosuffisance totale est, bien sûr, impossible, ici comme ailleurs, mais il y a quand même tellement de domaines, notamment celui de la viande, où nous pourrions accroître sensiblement notre part de nos propres marchés et même développer nos exportations.

Pour ma part, je suis persuadé qu'un peu plus de cohésion et de concertation entre les différents partenaires de la chaîne, depuis le producteur jusqu'au consommateur, suffiraient à faire toute la différence du monde. *Les états-généraux de l'agro-alimentaire dont j'ai eu l'occasion de parler à différentes reprises et qui auront lieu d'ici un an*, me semblent l'occasion toute trouvée pour que producteurs, transformateurs et distributeurs se disent clairement ce qu'ils attendent les uns des autres. Il y a certainement de la place pour un échange de fond sur les objectifs que nous devons chercher à atteindre dans le développement de l'agro-alimentaire au Québec.

Je suis personnellement incapable de concevoir le développement des réseaux de transformation et de distribution alimentaire au Québec sans faire référence aussitôt au développement de notre production primaire. J'ai déposé cette semaine, devant l'Assemblée Nationale, ma

lettre de directives à la Société Québécoise d'Initiatives Agro-alimentaires, lettre de directives qui a pour but de préciser et clarifier le mandat de cette société d'état. Je crois que ce document exprime très clairement la volonté du présent gouvernement d'assurer le développement des activités industrielles et commerciales liées à l'alimentaire mais sans jamais perdre de vue celui qui m'apparaît l'homme clé de ce gigantesque secteur économique: le producteur agricole. Le premier objectif que doit poursuivre Soquia dans ses interventions au niveau de la distribution et de la transformation est en effet d'assurer de nouveaux débouchés aux produits agricoles du Québec, le second objectif étant d'assurer le maintien ou le retour sous le contrôle de Québécois de la plus grande part possible de notre industrie agro-alimentaire.

Il ne fait pas de doute dans mon esprit que vous êtes d'accord avec ces objectifs et que, grâce à Provi-Viande Inc., les producteurs agricoles du Québec verront leurs débouchés s'accroître tant dans le boeuf, le porc que le poulet.

On me dit que 100% du porc et de la volaille qu'utilisera ce centre de transformation, d'entreposage et de distribution, sera d'origine québécoise. Du côté boeuf, votre taux d'approvisionnement au Québec serait, si mes informations sont exactes, de l'ordre de 35%. Cela est déjà sensiblement supérieur à notre taux global d'autosuffisance qui n'est que de 20% mais, vous en conviendrez, il y a encore de la place pour de l'amélioration. Je suis persuadé à l'avance que nous pourrons compter sur votre entreprise dans nos efforts pour développer l'élevage de boeuf de boucherie au Québec.

Je ne puis trouver de meilleur exemple de votre dynamisme et de votre souci de contribuer au développement de l'agriculture québécoise que l'initiative prise par Provi-Viande de commercialiser un nouveau produit très prometteur pour le Québec, le veau à chair blanche de 200 à 250 livres. Provi-Viande fait également preuve d'une agresseivité de bon aloi sur le plan des exploitations puisqu'on affirme que vous avez déjà réussi à développer un marché intéressant au Japon dans le domaine du porc et que vous projetez d'accroître vos ventes de charcuterie dans la

province voisine de l'Ontario. Je ne puis que vous encourager dans vos efforts pour renverser le courant de vos échanges commerciaux et vous assurer de la collaboration pleine et entière de mon ministère dans l'élaboration de tout projet susceptible d'accroître la consommation de produits québécois par des Québécois et à l'étranger.



La Grenouille biculturelle et le Boeuf uniculturel

par Odina Boutet

Vous connaissez la fable, ... elle s'enfla tant qu'elle creva. Cela nous rappelle la mesure de notre taille, pour parodier un titre célèbre, sans qu'on se croit obligé d'imiter la grenouille jusqu'au bout.

De quoi s'agit-il? En fait, de deux choses. D'abord d'une prétention de faire entretenir, par la société québécoise, deux cultures, sans tenir compte des circonstances menaçantes. Ensuite de l'absence d'une agence d'information québécoise, pour présenter un aspect légitime des événements qui sont rapportés sur notre compte, tant au Québec qu'à l'étranger.

Au fond, un même raisonnement s'impose pour les deux: nous ne sommes pas des créatures exceptionnelles, mais de simples humains comme les autres qui doivent se défendre dans la vie et protéger leurs biens comme les autres le font pour les leurs.

D'abord la langue et la culture, comme si nous étions la fontaine vivante des activités en Amérique du Nord, nous laissons nos deniers se diviser pour répandre l'anglais comme le français, aidant ainsi le plus fort à s'installer en place chez nous. Je suppose qu'il est inutile de répéter que c'est insensé, que cela contrevient à tous les sens. Belle grenouille, laisse-toi flatter.

Et pourtant, nous avons un monde à faire pour notre espèce, comme toutes les autres espèces en ont un à faire pour elles. Le jour où nous aurons compris cela, nous ne croirons plus que ça peut faire pareil de vivre dans le monde des autres. Le manque d'instinct le plus flagrant se retrouve sans doute sur les ondes radiophoniques, où la chanson anglaise prend la place qui nous revient pour le français, comme si c'était indifférent. Il a fallu qu'on nous fasse croire que nous étions supérieurs parce que nous parlions deux langues. Un beau piège, qui a servi à étendre l'anglais chez nous, à nos frais. Nous sommes les plus pauvres et nous payons pour les plus riches, mais eux refusent de contribuer pour le français au Canada en disant que ça coûte trop cher. Que sommes-nous? Non seulement nous n'avons pas trop de moyens pour bâtir un monde français, mais nous employons notre nécessaire pour étendre

chez nous le monde anglais. Que peut-on espérer d'une pareille espèce? Ce serait désespérant, si nous ne savions qu'on nous y a forcés dans les partis anciens et leurs attaches anglaises. Mais les temps changent et la lumière se fait. Le colonialisme des esprits va bientôt s'éteindre.

Il n'y a qu'une position qui soit défendable pour la langue française au Québec. C'est celle du rôle naturel qu'elle doit jouer pour les Québécois, dans leur monde à eux, authentiquement. Même la couronne anglaise s'est humainement pliée à cette exigence par l'Acte de Québec. Il ne saurait être question d'instaurer le bilinguisme au Québec, pour aucun motif. La langue anglaise n'a d'ailleurs pas besoin de notre appui pour se répandre. Nous avons assez à faire pour que notre monde français soit complété, par nous, et seuls, sans l'aide des anglophones, comme nous le savons.

Le Québec ne devra jamais être bilingue. Ce serait agir contre nature. Ce serait diviser des forces déjà réduites, ou pour employer un paradoxe, ce serait diviser des forces faibles. La tâche qui revient aux Québécois est trop énorme pour qu'on se permette d'en détourner le moindre effort.

Comprenons tout de suite qu'il y a une différence entre l'apprentissage des langues étrangères et l'instauration du bilinguisme. Il y a tellement de différence qu'on devrait se réjouir d'entrevoir le jour où on pourra apprendre très bien l'anglais comme langue étrangère dans un monde québécois. Car il est reconnu que le milieu bien organisé, bien protégé et bien homogène, n'est pas menacé par l'apprentissage d'une langue étrangère et que, au contraire, il est plus facile de s'instruire quand on a un monde de références cohérentes pour se rattacher à une existence bien à soi.

La faiblesse québécoise devant l'anglais vient, non seulement de la force de la position détenue par l'anglais en Amérique du Nord, mais surtout, surtout, de l'absence d'un monde français qui jouerait un rôle complet dans la vie des Québécois. Dès que nous aurons rétabli le français dans un rôle de décision dans nos vies, décisions à tous les niveaux, notre monde ne sera plus emprunté à l'anglais, nos références et notre compétence seront basées sur notre

autorité. L'apprentissage de l'anglais sera une utilité pour nos relations et notre connaissance du monde anglais, au lieu d'un mélange avec notre monde français et une domination qui déplace nos valeurs pour les remplacer selon une hiérarchie inspirée par une morale étrangère.

A tout autre peuple normal, cette position paraîtrait pleine de bon sens et tout à fait naturelle. Mais ici, on en est réduit à se faire qualifier de destructeur chaque fois qu'on tente de construire quelque chose de légitime, comme dans le cas présent un monde à soi, alors que ceux qui défendent l'indéfendable, la confusion des langues, des morales et de l'autorité, n'ont aucune pudeur et se servent de leur position dominante pour nous détruire, eux, pour nous détruire intérieurement.

C'est à cause du temps passé qu'un si grand nombre de Québécois sont ignorants des choses nécessaires à un peuple distinct. Le mélange a été entretenu par les deux langues et les deux mondes, cachés sous un même nom, hypocritement canadien. Lequel est lequel, dans un même mot? dans un même gouvernement fédéral? dans les mêmes partis politiques? Le Canada n'est plus qu'une chose hypocrite, qui cache le mélange de deux peuples et la prépondérance d'un seul.

Le Québec ne doit pas commettre la même erreur. Sa situation et son épreuve l'obligent à réserver l'exclusivité au français. Le but de cette exclusivité est de refaire un monde français pour le bénéfice de la population. Le risque du mélange est trop grand pour permettre le moindre biculturalisme.

Les citoyens auront toujours le loisir d'apprendre une langue étrangère pour leur propre profit. Les écoles peuvent dispenser des cours de langues étrangères, en particulier d'anglais, selon des méthodes perfectionnées. Mais la population ne doit à aucun prix instaurer le bilinguisme culturel. Le Québec doit être ouvertement et nettement français.

La population a besoin d'être spécialement renseignée au sujet de l'apprentissage de l'anglais et de ses consé-

quences différentes, selon que chez elle les rôles sont remplis par le français. Ce monde est complet quand les trop de rôles sont remplis chez elle par l'anglais, la population en apprenant l'anglais se prive de vivre dans un monde français. Le contraire se produit cependant si les rôles sont remplis par le français chez elle. La connaissance des langues étrangères, donc de l'anglais, devient un enrichissement au lieu d'un mélange.

Ce qu'on appelle un monde français devient une réalité, quand tous les rôles à l'intérieur de ce monde sont remplis par le français. Ce monde est complet quand les rôles sont tenus au complet par le français. Ce monde est universel, quand il concorde avec la connaissance des réalités, dans tous les domaines du connu, dans les deux sens, soit le sens séculaire ou horizontal, celui qui est l'héritage de l'histoire et des temps, le classique, soit le sens métaphysique ou vertical, celui qui vient de la spéculation de l'esprit, le philosophique.

Le sentiment d'infériorité canadien-français est venu de la privation de références pour son monde si riche et si original. Le refoulement que ce monde a subi devant le monde anglais, auquel il a été mélangé, l'a privé de la connaissance du réel qu'il contenait au niveau universel.

La bêtise d'un État bilingue ne doit pas se répéter au Québec. Ce serait manquer de respect à une population dont les sentiments sont déjà frustrés par l'ancien mélange. Quel que soit l'état actuel de notre monde québécois, disons-nous bien que si nous n'adoptons pas immédiatement l'anglais comme langue d'usage courant et que si nous continuons à utiliser ce qui vient du monde anglais pour combler les vides de notre propre monde français, nous resterons inconséquents envers nous-mêmes. Car il faut choisir un ou l'autre monde, nettement et entièrement. Si nous gardons la langue française, il faut lui donner tous les rôles dans notre monde. Par contre, si nous réservons des rôles au monde anglais à l'intérieur de notre monde, le bon sens veut que nous adoptions la langue et la culture anglaise, de façon à profiter des moyens qui lui sont propres. On ne peut pas être l'un et l'autre, anglais et français, il faut être l'un ou l'autre, anglais ou français. Il faut qu'une bonne fois notre esprit se pose quelque part.

Or, la seule population du Canada qui est restée entièrement ce qu'elle est, c'est la population anglaise. Et, c'est cette même population qui nous a encouragés à mélanger dans notre monde français son monde anglais. Elle n'a absolument rien inclus de français dans le sien pendant ce temps. Elle a utilisé le Canada pour faire cela, en se cachant derrière les mots édifiants: unité, liberté, humanité; derrière nos propres noms: Canadiens, Québécois; derrière la morale: bonne entente, collaboration, supériorité de la gestion. Elle a également procédé par intimidation, sans reculer devant des actes répugnants comme l'insulte à notre identité distincte (*speak white*!) et le mépris de notre monde (*dirty french*!), intimidation par tous les moyens imaginables et quotidiennement, comme une préoccupation incessante qui les caractérise bien plus comme CANADIAN que le mensonge de l'unité canadienne. C'est cela la réalité du Canada. Sa principale raison d'être, c'est l'intimidation contre nous, et non pas son nationalisme devant les Américains.

Or, cette population de langue anglaise, qui n'a rien adopté de français, prétend que le Canada doit rester uni. Pourtant, elle a eu raison de ne rien adopter de français. C'est nous qui sommes des êtres inconséquents, d'avoir utilisé l'anglais indifféremment comme langue complémentaire, d'avoir mélangé dans notre monde français le monde anglais. Nous nous sommes laissés embarquer dans une tromperie. Ce n'était pas à ce niveau-là que devait se faire notre participation au Canada, pas plu pour nous qu'elle ne le fut pour la population anglaise. Eux, ils ont eu le bon sens de le savoir, et la ruse de ne pas le dire.

L'unité du Canada, si elle devait se faire, aurait pu respecter la réciprocité de deux mondes distincts et prévoir une confédération de deux peuples, et non pas de provinces sans peuples ou de territoires anonymes et sans culture propre. Mais la population anglaise détient la majorité nécessaire pour gouverner et elle n'a aucunement besoin de s'identifier pour le faire. Il lui suffit de se déguiser sous notre propre nom de Canadien. Ce Canada-là n'a pas une unité intérieure au niveau des populations, mais une unité extérieure dans les formes fédérales. À l'intérieur, le Canada reste une entreprise d'intimidation, un dominion pragmati-

que. À l'extérieur, il peut se blanchir sous les bonnes intentions de l'unité.

Pendant ce temps, la population de langue française vit dans un monde où les rôles ne sont pas tous remplis par le français, un monde mélangé culturellement, où les rôles sont surtout remplis par l'anglais. L'autorité dont le Québec a besoin doit non seulement servir à protéger sa population dans les lois, par l'autorité législative entière, mais aussi prévenir les confusions d'identité nationale et l'envahissement par les rôles anglais de notre société culturelle.

À ce point de vue, il est urgent d'ouvrir les yeux à la population sur le rôle que joue chez nous le CANADIAN PRESS.

Agence d'information

Il y a dans la vie de ces choses aberrantes, comme par exemple l'information donnée à la population québécoise, au moment où elle est en cause, par les porte-paroles du Canada anglais. Ainsi, on aura en manchette le point de vue d'un Canadien anglais sur des événements qui nous concernent d'un autre point de vue en tant que Québécois. On aura également les photos choisies par des Canadiens anglais, sous tel aspect favorable ou défavorable, alors que nous sommes concernés comme Québécois encore une fois d'un autre point de vue.

Cela aussi vient du mélange canadien. Et il faut encore une fois insister pour faire ici une différence entre l'information dans ce que les autres pensent de nous et l'information qu'on donne soi-même sur ce qui nous concerne. Par exemple, le point de vue d'un journaliste canadien-anglais, ou d'un Américain, sur la visite de M. Trudeau à Washington, est très intéressant. Pour certains, il est même important de le connaître. Mais la même visite, vue dans une perspective québécoise, pour le citoyen concerné, ne lui sera pas présentée dans le courant des nouvelles rapportées en primeur ou sur le champ, en temps de prépondérance. Tout simplement parce que l'agence d'information offre un travail déjà fait, des nouvelles toutes chaudes, des photos toutes prêtes. L'habitude est prise et on ne s'interroge plus sur le

sentiment légitime de la population concernée. Ensuite, on se dit surpris des résultats de tel sondage d'opinion ou de tel vote populaire. Le reflet de l'opinion dans une agence d'information doit relever de l'aspect qui est légitime pour la société concernée, sinon exclusivement, du moins avec prépondérance.

Il ne faut pas oublier une chose, le sentiment de frustration vient de plusieurs sources. Elles ont en commun le caractère que donne le mélange canadien. L'agence d'information est une de ces sources de frustration pour la population du Québec. Elle prive cette population d'un point de vue légitime et prépondérant sur ses propres affaires.

Des journaux très puissants, très riches, des média d'information qui disposent de moyens modernes de diffusion et de renseignements, se limitent à présenter les événements, surtout les plus importants qui ont attiré l'attention du Canada anglais, du point de vue des journalistes étrangers, des journalistes canadiens-anglais de la CANADIAN PRESS entre autres.

Il y a une question d'argent, évidemment, pour les patrons. Un abonnement à une agence d'information coûte moins cher que d'en faire le doublage à ses frais. Mais il y a aussi une question de sens, de bon sens. Très peu de ces média n'ont pas à leur service un ou deux journalistes dont la compétence est égale à celle du journaliste de l'agence d'information, et qui pourraient, en utilisant les faits contenus dans une dépêche, au moins prévenir le lecteur ou l'auditeur de la différence possible de point de vue.

Dans un discours ou dans un événement, il n'y a jamais de la part d'un journaliste un compte-rendu strictement chronologique. Ce n'est toujours naturellement qu'une présentation choisie, mesurée, calculée, selon une certaine façon. Le lecteur et l'auditeur n'ont de cette présentation que le point de vue qui a d'abord été adopté par le journaliste. On voit quelle différence cela peut faire, selon que la présentation est faite par une personne qui voit les choses du point de vue de la société opposée, dans le cas entre autres des objectifs de l'unité canadienne ou des objectifs de l'émancipation québécoise. On pourrait étendre la com-

paraïson à tous les domaines imaginables et en arriver, dans le cas du Québec, à une publicité négative chaque fois que le point de vue canadien-anglais y voit son intérêt.

Or, la différence d'objectif existe de la même façon que les sociétés existent: quand elles sont différentes, les objectifs sont recherchés différemment, quand elles sont concurrentes, les objectifs sont disputés en concurrence. C'est une naïveté impardonnable que de prétendre à l'objectivité d'une représentation canadienne-anglaise pour un objectif canadien-français, par exemple. Notre grammaire, qui ne manque pas de sens méthaphysique, définit précisément l'objectif comme un complément direct du verbe. Notre grammaire n'a pas pris de détour par l'action ou la passivité d'un autre sujet, fut-il canadien-anglais. L'objectif est le complément direct de l'action, et le sujet qui entreprend une action, quelle qu'elle soit, en a la responsabilité naturelle. Les sociétés aussi entreprennent des actions, quand les entraves ne les en empêchent pas trop, et elles ont des responsabilités à prendre pour parvenir à leurs objectifs.

Nous savons, nous, que deux sociétés distinctes vivent sous un même régime fédéral au Canada. L'unité canadienne est un objectif de gestion, une gestion qui ne complète pas l'action des deux sociétés canadiennes mais d'une seule, la société anglaise, majoritaire et anonyme. Ce n'est donc pas un objectif qui entrave son action et submerge sa passivité.

Servir une société dans le domaine de l'information est légitime au même degré que l'action de cette société. Ce n'est donc pas en utilisant un sujet étranger à l'action de la société, qu'il convient de représenter indifféremment l'action pas plus que la société. On pourrait d'ailleurs étendre le même raisonnement à tous les secteurs, que ce soit le gouvernement, le droit civil, les fonctions culturelles en général, qui sont conçues dans une hiérarchie de valeurs propres à une société, à partir de la naissance des individus jusqu'à leur mort.

Lorsque, il y a quelques décades, un journaliste d'une revue canadienne-anglaise écrivait que Chicoutimi avait un magnifique hôpital "dans le bois", le ressentiment qu'il soulevait s'expliquait par l'effort que les gens de cette région

faisaient tout spécialement pour être "sortis du bois". La même bêtise aurait pu être écrite par la presse québécoise, c'est évident, mais l'étranger illustre son ignorance culturelle aux dépens d'une région méritante et plus dynamique que toute autre. De plus, la dimension locale de sa bourde se grossissait par une autre dimension, canadienne-anglaise, dont le résultat fausse d'une façon ou d'une autre l'image du Québec et, par tradition, en donne une impression réprobative et souvent défavorable.

Cela ne serait, somme toute, pas trop grave, si nous avions l'organisation et le bon sens pour veiller à notre propre publicité, chez nous d'abord et à l'étranger comme il se doit. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le mal subsiste et que le remède s'impose. Mais loin d'avoir l'organisation et le bon sens, nous émergeons à peine de l'emprise libérale qui est encore au Québec le parti de la réprobation canadienne-anglaise, le parti le plus sensible à l'opinion canadienne-anglaise, celui qui en utilise la terminologie négative concernant nos points de vue. D'où peut-on apercevoir un objectif légitime, sinon en utilisant son propre point d'observation?

Tout cela ne veut pas dire qu'un journaliste doit nécessairement être un partisan personnel de tel ou tel objectif québécois. Sa propre liberté d'opinion demeure à l'intérieur de sa société culturelle. Mais il doit avoir l'occasion d'observer les événements et les faits sous tous les aspects qui peuvent intéresser son milieu naturel. Les media doivent lui fournir cette occasion et en faire bénéficier leurs lecteurs et leurs auditeurs.

Il faut avoir le sens de sa propre défense dans la vie. Cela signifie qu'on ne peut pas impunément la confier au seul regard d'autrui. L'existence a de ces exigences avec lesquelles on ne peut agir comme si elle n'étaient pas. Se défendre soi-même, veiller à protéger chez soi les rôles essentiels, voilà autant d'exigences élémentaires pour une société qui n'a pas perdu le sens d'elle-même. Ce sont là des principes qu'une société égarée n'arrive pas toujours à définir clairement, mais qui devraient être défendus avec toute l'ardeur viscérale de l'instinct de vivre.

La société québécoise doit se doter d'une agence d'information autochtone et autonome. L'esprit même de l'infor-

mation qu'une société doit se donner l'exige. Dans cette optique de l'esprit d'information, considérons au moins deux choses: d'abord ce qu'il est naturel de faire soi-même, ce dont nous venons de voir le caractère métaphysique et biologique, du fait de l'existence d'une société distincte; puis une autre chose, qui réside dans la façon de présenter une information, quelle qu'elle soit. Les agences d'information ont développé à ce sujet une technique qui, à première vue, paraît très inoffensive, mais qui restreint pour le lecteur superficiel et non averti la portée de son observation. Sous les apparences de la concision et d'un ordre prioritaire, les lieux et les mots choisis laissent dans l'oubli ou l'ignorance d'autres faits et d'autres vues qui se rapportent au même événement. Il faut choisir au moment de faire la nouvelle. C'est une question de sens, de circonstances, d'intention, et fatalement de point de vue. On n'en sort pas, il faut admettre que fatalement un point de vue prédomine. Mais la différence d'observation va de pair avec la différence dans la présentation. Celui qui observe les événements et les faits, d'un point de vue qui intéresse plus spécialement sa propre société, va naturellement les rapporter de façon à ce que cet intérêt soit concevable. C'est, sous la technique, l'instinct vital qui se manifeste.

Pour le reporter ou l'analyste canadien-anglais, les événements qui se produisent au Québec, ou en rapport avec des objectifs québécois, ont une signification et des conséquences que sa propre société envisage favorablement ou défavorablement selon qu'ils servent ou desservent ses propres objectifs. Cela n'est que naturel après tout.

Ce qui n'est pas naturel, c'est que le même point de vue seulement soit présenté à la société québécoise, sous l'aspect qui intéresse la société canadienne-anglaise, aspect qui ne relève pas des mêmes intérêts ni des mêmes objectifs nécessairement. Et s'il arrive que les intérêts et les objectifs doivent être les mêmes, c'est à la société concernée qu'il appartient d'en décider librement et intelligemment.

S'il fallait passer en revue tous les domaines où le mélange s'est imposé dans notre société, sans jamais pénétrer le moins dans la société anglaise du

Canada, on n'en finirait plus d'accuser la Confédération et la forme de fédéralisme unitaire qu'elle avantage. Le boeuf, c'est la société canadienne-anglaise, et la grenouille qui veut s'enfler pour être aussi grosse que le boeuf de la Confédération, c'est la société canadienne-française. Mais il n'y a pas d'issue dans cette fédération, sauf pour le boeuf, car la grenouille s'enfla si bien qu'elle creva.

L'intolérance de la société anglaise contre toute forme d'organisation de la société française a donné comme résultat des organismes et des associations canadiennes à caractère unitaire. La CANADIAN PRESS en est un. Le rôle de quelques individus de langue française dans cet organisme est conditionné à leur adaptation et à leur soumission aux règles établies pour la "bonne gestion canadienne-anglaise". Le même phénomène se répète automatiquement à tous les niveaux de l'organisation canadienne, dans tous les organismes et toutes les associations. Il n'y a rien de multiculturel dans cela, malgré les prétentions contraires de quelques politiciens. Ce n'est qu'un phénomène d'assimilation hypocritement appelé canadien. Grâce à cette position dominante, la société canadienne-anglaise a polarisé l'opinion et privé la société française de perspective et d'accomplissement. Même les sentiments légitimes lui ont été refusés. L'idée seulement de son existence a été battue en brèche. Il faut aujourd'hui un projet d'indépendance pour qu'une démarcation soit visible, sans équivoque et sans frustration.

Pour mettre fin à la double taxation que la Confédération nous a imposée, nos contributions doivent aller à l'organisation de notre société. Pour faire le nécessaire, pour vivre, en conformité avec nos objectifs, pour remplir les rôles culturels qu'une société doit entretenir, il faut voir clair et se démêler. C'est ainsi qu'une société québécoise arrive à s'identifier, indépendamment de la société canadienne-française qui est emmêlée dans la Confédération, et indépendamment de la société canadienne-anglaise qui domine la Confédération.

La société québécoise, pour être nettement autonome dans ses objectifs, a besoin de se les représenter clairement à elle-même et de les faire connaître à l'étranger de façon à

assurer ses relations extérieures. Le moment est particulièrement important, puisqu'il s'agit de protéger son existence même contre les interventions fallacieuses ou assimilatrices.

Le temps est venu de se doter d'une agence de presse québécoise. Nous vivons les plus grands moments de notre histoire, la plus belle entreprise humaine de toute l'Amérique du Nord. Non seulement par le projet d'indépendance, mais aussi par l'effort que toute notre société est appelée à faire, pour surmonter le chaos des perturbations sociales et culturelles que nous valent les déplacements et les contacts modernes. Nous avons une démocratie qui pourrait atteindre des niveaux exemplaires, si l'action de notre parti social-démocrate est soutenue par une société responsable. Malheureusement, c'est fatal pour les contemporains des grands événements, de les vivre sans les apercevoir.

N'ajoutons pas aux reproches, celui d'avoir négligé le temps venu l'organisation d'une agence d'information québécoise. Cela aussi tient au sens des responsabilités, celles qu'on a et celles qu'il faut prendre. C'est une responsabilité sociale et culturelle, une responsabilité instinctive aussi, pour une société identifiable.

Le manque d'organismes autonomes, dans une société comme la nôtre, explique en grande partie l'ignorance de nos valeurs propres, l'ignorance de nos avantages même à créer ces organismes. C'est une roue d'ignorances qui entraîne des ignorances. Ce que nous apprenons, ce qui nous est sans cesse présenté par les étrangers, c'est le point de vue des autres appuyé sur la morale des autres. Quant à nos valeurs propres, quelle utilité peuvent-elles avoir sans rôles, dans des organismes et pour des objectifs qui représentent d'autres valeurs, là où d'autres compétences nous ébahissent et nous éblouissent. Notre sentiment d'infériorité s'incline. Mais la société québécoise ne tolérera plus cela longtemps. Le nécessaire doit être fait.



Ex libris

par Pierre Trépanier

Le Canada anglais et ses historiens

C'est toujours avec plaisir qu'on lit les grands historiens anglo-canadiens. On goûte la prose somptueuse de ce maître styliste qu'est Donald Creighton; on se laisse éblouir par l'esprit brillant et original de Arthur R.M. Lower; on admire l'élévation morale de William L. Morton. Dans son dernier ouvrage¹, Carl Berger nous offre l'occasion de faire plus ample connaissance avec ces écrivains et leurs principaux devanciers. C'est une occasion qu'on s'empresse de saisir.

Voilà un livre remarquable à plus d'un titre. Il ne se limite pas à décrire un courant historiographique, brosser un portrait ou analyser une pensée. Il s'applique à révéler les liens plus ou moins obscurs qui asservissent en partie l'oeuvre historique aux courants qui agitent l'époque où elle s'ébauche. L'historien subit toutes les pressions de son temps; son oeuvre, consciemment ou non, s'oriente en fonction des préoccupations de ses contemporains. Même un chercheur aussi soucieux d'objectivité que Harold A. Innis n'y échappe pas. La réciproque est aussi vraie: l'histoire écrite peut influencer l'histoire en marche. L'un des enseignements les plus frappants, presque gênants, qu'on tire de cette étude est que les historiens n'annoncent ni ne précèdent l'actualité, ils la suivent ou tout au plus l'accompagnent. Si l'on gardait quelque illusion sur ce que certains appellent pompeusement le "prophétisme de l'historien", il faut avouer qu'une fois la lecture terminée il n'en reste pas grand-chose. Les historiens ne constituent pas un corps de voyants patentés, et s'il s'en trouve de particulièrement perpicaces — comme Lionel Groulx —, cela ne tient pas au métier, mais à l'homme, qui est exceptionnel.

Une autre vérité s'impose au lecteur: tous les historiens étudiés (Wrong, Shortt, Martin, Innis, Lower, Underhill, Creighton et Morton) sont nationalistes. (La tare qui, paraît-il, n'affigeait que nos historiens était donc contagieuse.) Leur nationalisme est tantôt impérial, et alors l'histoire du Canada se présente comme une affirmation d'identité par

1 C. Berger, *The writing of Canadian history, Aspects of English-Canadian historical writing: 1900 to 1970*, Toronto, Oxford University Press, 1976, x-300 p.

rapport au puissant voisin du sud; il est tantôt continental, et alors l'histoire du Canada apparaît comme le récit de la conquête de l'indépendance face à la Grande-Bretagne. Le Canada anglais a d'ailleurs été marqué au XXe siècle par deux poussées de fièvre nationaliste. Le nationalisme, culturel dans les années 20, a ressurgi après la deuxième guerre mondiale par suite de la domination de la grande République sur le monde et sur sa dépendance septentrionale. Cette dernière, privée désormais du contrepoids de la Grande-Bretagne, rétrogradée au second rang, sinon au troisième, n'y pouvait mais. Toute une partie de l'intelligentsia anglo-canadienne en est restée inconsolable. Le nationalisme d'après-guerre n'était pas seulement politique ou même économique, il était aussi culturel. En effet, la grande affaire des intellectuels anglo-canadiens a toujours été d'abord de se convaincre qu'ils possédaient une culture originale, distincte de l'américaine, puis de s'essayer à la définir. Les historiens participaient au débat.

L'évolution historiographique au Canada anglais peut se découper en quatre périodes approximatives. L'histoire constitutionnelle domine la première. Elle a pour thème central la conquête de la responsabilité ministérielle et de l'autonomie au sein de l'Empire-Commonwealth. Les années 20 et 30 se caractérisent par une analyse des forces géo-économiques qui ont façonné le destin du Canada. C'est alors que H.A. Innis applique la théorie du produit de base ou produit moteur (*staple*): toute l'économie canadienne s'est organisée autour d'une succession de matières premières en demande dans les pays développés (fourrure, poisson, bois, blé). L'histoire économique réalise ainsi un progrès considérable. Au cours de la troisième période (1945-1965), les grandes forces anonymes reculent dans la faveur des historiens au profit des individualités marquantes: on exploite les ressources de la biographie. En même temps, un autre outil d'analyse est inventé, le "métropolitisme", qui annonce l'attention que portera la dernière période aux régionalismes, en attendant que s'impose la problématique des classes sociales. Le "métropolitisme" insiste sur le rôle joué par les centres urbains, à l'échelle continentale ou régionale, dans le développement de leur arrière-pays, à qui, par des voies de communication appropriées, tel le chemin de fer, ils

transmettent capitaux, institutions, législation et culture: ainsi s'instaure une sorte de relation de type impérial.

S'il est vrai que les historiens influencent leurs contemporains, on tient là l'une des explications du manque de compréhension et de tolérance de la majorité anglo-canadienne à l'endroit des Canadiens-Français et des Québécois. Ceux qui ont formé la conscience historique des Canadiens-Anglais, méconnaissaient, malgré beaucoup de bonne volonté, les aspirations profondes des Canadiens-Français. Selon E.R. Adair, professeur d'histoire de la Nouvelle-France à l'Université McGill, l'historien anglophone ressemblait à cet égard au Canadien-Anglais moyen. Adair écrivait en 1943:

Dans une large mesure inconsciemment sans doute, le Canadien anglais n'aime pas l'idée de l'existence d'un groupe important au Canada qui ne s'assimile pas du tout à ses normes et à ses conceptions; il ne peut rien y faire, mais au moins il peut préserver l'illusion de sa chère unité canadienne et de sa chère nationalité canadienne en prétendant qu'il n'existe pas vraiment (... et calmer sa conscience) grâce à des clichés de club Rotary sur l'entente parfaite qui unit les deux races au Canada (p. 184; traduction).

Sans parler d'un Donald Creighton, pour qui la francophonie canadienne a toujours coïncidé avec la "réserve" québécoise, on peut dire que même les plus favorables se sont gardés de tout excès de générosité. Le plus compréhensif, W.L. Morton, le seul parmi les grands historiens du Canada anglais à avoir endossé la théorie du pacte politique et culturel, le seul (ou peu s'en faut) à avoir réclamé la dualité linguistique d'un océan à l'autre, soutenait sans sourciller au milieu des années 60 qu'il fallait faire échec au séparatisme *manu militari*, si besoin était (p. 254).

Les grands historiens Lower, Creighton et Morton n'ont jamais été des sectaires du positivisme. Lower, que quelqu'un a baptisé l'abbé Groulx du Canada anglais, croit que l'historien doit écrire le passé de manière à préparer l'avenir qu'il souhaite. Il méprise les iconoclastes qui profanent les mythes nécessaires (p. 206). Pour Creighton, l'historien est le porte-parole des morts auprès des vivants, le médiateur entre les générations (p.233). L'historien, pense Morton, partage avec le poète la fonction de créateur de mythes (p.252).

Les oeuvres de ces intellectuels de grande classe nous interpellent et suscitent notre admiration. Mais certaines de leurs idées, que nous respectons, nous ne les partageons pas, et, par la plume de nos historiens, nous avons bien le droit de le leur dire, de *gentlemen* à *gentlemen*.



Le dictionnaire de Gérard Belle-Isle (1)

*par Maurice Lebel,
Société royale du Canada*

Le Dictionnaire technique général anglais-français de Gérard Belle-Isle, ingénieur civil, au service de la Société Bell Canada, fut publié pour la première fois à Québec en 1965. Il a connu six tirages en une décennie; plus de 12,000 exemplaires ont paru depuis lors. Composé suivant les directives de l'Office de la langue française du ministère des Affaires culturelles du Québec, parrainé à la fois par l'Institut canadien des ingénieurs et la Société des ingénieurs civils de France, reconnu d'utilité nationale par la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, il a eu tôt fait de s'imposer et d'être tenu pour le plus complet, voire le plus moderne de tous les dictionnaires techniques de traduction. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait été approuvé d'emblée par le ministère de l'Éducation du Québec et couronné d'un prix aux Concours littéraires et scientifiques du Québec peu après sa parution en 1965. Le département de linguistique de l'Université de Montréal et celui de l'Université Laval s'empressèrent de le recommander hautement à l'attention du grand public. Le ministère de l'Éducation de l'Ontario et l'Association des bibliothèques de France firent de même. Ajoutons qu'il est aujourd'hui en usage dans une dizaine de pays étrangers.

Mais le moment était venu de le mettre à jour et d'en publier une seconde édition revue, corrigée et augmentée. Celui-ci vient de paraître à Montréal, à la librairie Beauchemin. Que Gérard Belle-Isle ait réussi dans la tâche ardue et délicate de refonte de son ouvrage, à laquelle il s'est consacré sans relâche depuis dix ans, est l'évidence même: il suffit de comparer les deux éditions pour se rendre compte de l'excellent travail qu'il a accompli dans ce dessein. Il a en effet ajouté 8,000 mots anglais et 32,000 équivalents français. Non content d'introduire et d'identifier de nouvelles disciplines et un grand nombre de termes s'y rattachant, il a placé entre crochets les expressions qui lui semblent fautives et fait ressortir tout particulièrement les équivalents en usage tantôt au Canada, tantôt en France, même en d'autres pays. Soucieux de faciliter au chercheur le choix de l'équivalent français approprié, il a considérablement augmenté les mots usuels, les termes d'orientation générale scientifique et technique. Autre nouveauté, il a clairement indiqué l'équivalence entre les unités de mesure des systèmes anglais, canadien, américain et international,

puis dressé un tableau, fort utile, des abréviations utilisées dans son *Dictionnaire*.

La seconde édition de ce *Dictionnaire* comprend 52,000 mots anglais appartenant tous ensemble à l'usage courant et à une trentaine de techniques commerciales et industrielles. L'auteur les a dressés dans l'ordre alphabétique, facilitant ainsi la consultation aux usagers bilingues. Il a groupé aussi les locutions d'après le mot clé et placé le déterminatif à la suite d'après l'ordre alphabétique. Pour les mots-clés que l'usage a fusionnés avec certains déterminatifs, l'auteur a habilement inséré des renvois qui permettent de les repérer avec aisance. Le nombre des équivalents français comprenant les diverses nuances d'un même vocable anglais, s'élève à près de 245,000. Les genres masculin et féminin sont partout indiqués avec soin. Figurent entre parenthèses de nombreux exemples d'usage, ce qui facilite d'autant l'exacte interprétation de l'anglais. Le *Dictionnaire* comprend 570 pages (8¼, x 5¼, 21 cm x 13,4) réparties sur deux colonnes. Il est relié pleine toile.

L'anglais et le français occupent aujourd'hui une place de choix parmi les langues les plus répandues dans le monde. Le bilinguisme est devenu un problème mondial. Nous vivons à une époque où la traduction joue un rôle de premier plan. De plus en plus nombreux sont les dictionnaires et les lexiques spécialisés qui paraissent en librairie. Les mots, les inventions et les techniques se multiplient et se développent à une vitesse incroyable. Les vocables scientifiques et techniques augmentent continuellement. De sorte que nous sommes tous à la recherche du terme exact et précis. Gérard Belle-Isle, parfaitement conscient de cet état de choses et désireux de rendre service au grand public, a jugé bon d'étoffer son dictionnaire et de le mettre à jour, un peu comme doit l'être un livre de comptes. Il a réussi à produire un instrument de travail hors pair, susceptible de remplacer plus d'un lexique et d'un dictionnaire suranné, ce qui épargnera des recherches souvent inutiles aux spécialistes et aux travailleurs intellectuels en leur fournissant sur-le-champ le terme propre dont ils éprouvent l'impérieux besoin pour rendre leur pensée adéquatement.

Pierre Agron, ancien élève de l'École Polytechnique de Paris et secrétaire général du Comité d'étude des termes techniques français, écrit dans la Préface:

"G. Belle-Isle n'est ni un lexicographe improvisé, ni un lexicographe ordinaire. Élève à l'École Polytechnique de Montréal, il s'occupait déjà anormalement du vocabulaire des sciences et des techniques, dont il avait vite compris l'importance primordiale pour la formulation précise de la pensée. Anormalement, car la plupart des ingénieurs ont le tort de ne prêter guère d'attention à leur langage. G. Belle-Isle est un cas rare d'ingénieur-linguiste... Depuis de nombreuses années, une bonne part des loisirs que lui laisse le poste important qu'il occupe à la Société Bell Canada, il la consacre, dans le sous-sol de sa maison québécoise de Sainte-Foy, à dépouiller les revues techniques de langue française et de langue anglaise pour compléter un impressionnant fichier minutieusement tenu à jour, et dont l'ampleur fait penser au travail d'une fourmi ou, à plus juste titre, à celui d'un bénédictin.."

Le professeur Dr William F. Mackey, auteur bien connu pour ses ouvrages sur le bilinguisme, le vocabulaire de base et l'histoire de la langue anglaise, fondateur et premier directeur du Centre international de recherches sur le bilinguisme à l'Université Laval, écrit ce qui suit dans le Foreword:

"The ever-increasing demand for bigger and better bilingual dictionaries has given rise to a science of bilingual lexicography which has grown in scope and rigour, especially during the past two decades. It has also become one of the most demanding of the language science, since its end-product is tested daily through the critical practice of an increasing population of sophisticated users, including a large number of professional translators... Such a dictionary constitutes a valuable supplement to the largest general bilingual dictionaries which cannot be updated frequently enough to meet the rapid input of new technical terms into both languages... Most bilingual technical glossaries which are not the work of skilled lexicographers are based on the assumption that a technical word in one language has an equivalent technical word in the other language. As a skilled lexicographer, Belle-Isle knows better than to allow himself to slip into this one-to-one fallacy. He understands and superbly

demonstrates the realities of linguistic equivalences... It is this understanding of lexical devices and the discovery of their use in many fields of technology that constitutes, not only the great usefulness of the present work, but also the considerable contribution which it makes to the methods and techniques of bilingual lexicography. This work has set a standard which future compilers of both general dictionaries and technical glossaries will have to take into account. Students and translators will long be grateful to Gérard Belle-Isle for having made it possible for them to do their work with greater ease and assurance."

Pierre Agron et William F. Mackey, deux grands spécialistes du bilinguisme et de la traduction en France et au Canada, n'auraient su mieux caractériser l'esprit de cette seconde édition du *Dictionnaire technique général anglais-français*. Pour ma part, je parierais qu'elle remportera un succès encore plus vif que la première, marquée qu'elle est au coin de la qualité du travail bien fait. Un ouvrage de ce calibre est appelé à une large diffusion et à un brillant avenir, notamment dans le monde commercial et industriel, scientifique et technique, enseignant et professionnel. Son auteur est directeur de la Société canadienne de technologie et président général de la Société des Écrivains canadiens.



Poème de la tendre fureur quotidienne

par André Gaulin

plus rien n'a plus d'importance
que la vie
gardez vos montres Timex pour la pluie
et vos frigidaire sans givre
gardez encore vos enjoliveurs de ferraille
votre push push pour les pieds inodores
votre parfum menteur pour aisselles
et puis gardez aussi vos couleurs délavées
puisque plus rien n'a d'importance
je suis suspendu à la vie
par un amour doux et fragile
par un regard fuyant comme un oiseau
que le vent farouche saisit
et par ma parole indocile
j'ausculte la lumière en sa nuit
taisez-vous tous les faux mirages de l'existence

désaffectée

je redeviens heureux sauvage
dans une maison habitée
enfin enfin
je touche du doigt la fragile heure de mon temps
le vent m'effluve en son passage
j'arrive au seuil du feu et lieu
je respire
en dépit de l'air pollué
je chavire
sur la platitude de votre planète consumée
j'ai arrêté l'heure dans un regard
j'ai donné mes yeux à la terre
et mon imagination à sa virginité
combien sommes-nous à vouloir recommencer à zéro
combien sommes-nous à tenter de sauver le

temps fugace

combien sommes-nous à croire encore à l'eau fraîche
et nous rions et nous rions du poète-messie
promis à la multitude des silencieux

nous nous gaussons
de celui qui n'a pas possédé
et son homme ou sa femme
comme on possède un chocolat
capitalisez la terre
elle est de fer elle est d'acier
d'uranium pour nos guerres

de fer et d'acier
pour la tuerie millénaire
achetez vos masques messieurs les cossus
laissez-nous mourir asphyxiés
nous ne crierons certes pas
nous sommes la majorité silencieuse
nous ne travaillons plus du soleil à la lune
mais d'un chronomètre à l'autre
de l'angoisse à l'angine
et vous dites que nous n'avons pas de coeur
vos machines nous ont même pris le travail
et depuis que nous lisons dans les livres
nous parlons de notre malheur
nous ne descendons plus dans les mines de

Charles Dickens

nous achetons à crédit
chargex chargex chargex
compagnies chargez
nous sommes encore la chair
de vos canons silencieux
nous sommes en joue
de votre voracité
nous gémissons sous votre injustice
trouvez vos thuriféraires éditorialistes
Pilates abandonnant toujours Jésus-Christ
et oui nous sommes en christ
nous sommes en christ
et muets cependant
vos amuse-gueule nous empêchent de parler
nous sommes captivés par l'image de notre télé couleur
quelqu'un est heureux dans un long métrage
nous en voudrez-vous de rescaper
ce qui nous reste du bonheur
et dans un vieux film un juge a eu raison
il a condamné la société à ne plus fréquenter la jeunesse
il a flanqué la jeunesse dans la prison nommée Utopie
en souvenir disait-il de Platon et d'Erasme
les gens ont dit qu'il était fou
que reste-t-il encore de la terre
les multinationaux ont un gros appétit
ils vont nous la manger tout rond
petit pet à pon
et nous serons l'oignon
et nous serons l'oignon

le jour se salit au-dessus de la ville
la nuit crie des sirènes dans l'État policier
nous n'irons plus jouer dans l'île
les immondices de ce temps
flottent sur le fleuve fidèle
un navire fend les récipients de plastique à la
dérive sur la mer violée
il y avait un poisson qu'on appelait la truite
et le saumon que les Anglais nous vendaient à
bon marché

et la morue de nos mains cailleuses
et le goujon et le maquereau et la carpe
je dis la litanie des morts
autrefois volaient paraît-il
la caille et la tourterelle
la perdrix et la mésange
le serin et le tyran tri tri
l'engoulevent et la fauvette
le carouge à épauettes
et tous ils criaient alouette

c'était au temps des fleurs
vous en trouverez description au
casier 12012 de la bobinothèque

non plus rien n'a d'importance que la vie
gardez vos Timex pour la pluie
je ne mesure plus le temps de notre vaillante agonie
je souris encore car dans tes yeux je vois la terre
et l'eau qui monte au pied d'un arbre
une rivière à roucouler

où sont les tueurs à gages
où sont les sicares du pouvoir
ils ont mis du bois dans le pain
nous respirons la colle de leur ville
la drogue vient toute des banquiers

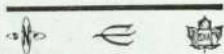
pour le temps qui nous reste
achèterons-nous une voiture —
—fille-ivrogne-du-pétrolier
portez tous des jeans
faites échec à la mode

qu'ils aillent conter cela aux ouvriers
montréalais qui ne gagnent pas
cent piastres la semaine
qu'ils demandent au commissaire-enquêteur
de le crier dans les écoles de leurs enfants
et maintenant faisons silence
si l'on peut faire taire la ville
qui souffle vingt-quatre heures
sur vingt-quatre à temps double
non plus rien n'a d'importance
que ce qui reste en nous de vie
nous n'avons plus que la force
de recueillir nos mémoires
de rassembler au soir des jours artificiels
les souvenirs glanés
nous n'avons plus que la force du regard
qui vous tue
nous ne voulons pas mêler notre sang au vôtre
nous n'avons plus la force de marcher aussi loin
que nos fusils
et d'ailleurs nous serions troués
sous les mitraillettes
de ceux qui ont dans l'état policier la sécurité d'emploi
nos frères les flics
qui font votre sale boulot
nos frères les flics
dont vous vous êtes fait un rempart
votre troupe de choc
que vous laisserez choir dans la débâcle peut
être possible
laissez-nous à la poésie contre vos piastres
laissez-nous au plaisir d'avoir faim
dans votre société d'abondance où nous crevons
laissez-nous à la vie de l'esprit
quand nous chantons quand nous rions
quand nous disons encore la vie quand nous
disons encore la mort nos fureurs et nos amours
je sais je sais
vous vous payez notre culture avec vos piastres
vous vous croyez le Conseil des Arts
de votre gouvernement parallèle
le vrai gouvernement

celui qui nous fait jouer tous les quatre ans
vous vous ditez nos mécènes à la démocratie
mais vous êtes bourreaux
nous vous chantons la ballade des pendus
à vous qui nous pendez
nous poussons le détachement
jusqu'à offrir le spectacle
de la victime qui chante de la victime qui prie
de la victime qui remercie
nous lavons vos crachoirs où vous avez déposé
le pourboire
et nous buvons jusqu'à la lie
jusqu'à ce que tout soit consommé
oh Jésus-Christ hors les églises
laissez-nous mourir dans la paix des sens
nous touchons le monde idéal
nous goûtons le fruit de l'éden originel
nous écoutons la chanson glauque des usines
nous sentons l'odeur huileuse du fleuve asservi
nous regardons la mort en face
dans l'espoir de la conjurer
puisque plus rien n'a d'importance que la vie
la vôtre que vous ne vivez pas
la nôtre que vous pourrissez
la mienne et la tienne
ma fleur d'automne au vent fragile
oh oui toi ma paix charnelle
nénuphar parmi les immondices
tout ton ventre est la terre avec son lac de vestige utérin
tu es planète réinventée
la forêt de ton poil fauve
m'abrite contre le minotaure moderne
je m'isole dans l'île de tes yeux qui tournent de
l'oeil et m'emportant si loin auprès de toi
nos quatre bras rament à rebours dans l'espoir
et nos mains s'ébattent
comme des oiseaux d'espérance
le monde va recommencer
sur ta poitrine et sur ton ventre
la terre a pris la douceur de ta peau
plus rien n'a d'importance que la vie
la vie la vie la vie
un archipel au large de nos amours humaines



À VOTRE SERVICE
DANS LE
**GROUPE
DE
POINTE**



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

- Assurance-vie régulière et variable
- Assurance collective
- Rentes viagères
- Revenu-épargne variable

L' É CONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

Agences et unités

DRUMMONDVILLE • GRANBY • JOLIETTE • LAVAL • LONGUEUIL

MONTRÉAL • OTTAWA • QUÉBEC • SHERBROOKE

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, tél.: 844-2050

AVOCATS

GUY BERTRAND &
CLÉMENT RICHARD, avocats
42, rue Ste-Anne, suite 200
Québec G1R 3X3
Téléphone : 692-3951

Vous vous sentirez chez vous chez nous.

Venez nous voir. Nous sommes tout près
et notre personnel vous accueillera avec le sourire.



banque provinciale

COMPTABLES

Desforges, Beaudry, Germain
& Associés

Comptables agréés

210 ouest, boul. Crémazie, suite 2
Montréal H2P 2S4 — Tél.: 388-5738

FER

F.X. LANGE INC.

ACIER DE STRUCTURE SECOND
TIGE À BÉTON — PLAQUES

11580 est, boul. Henri-Bourassa
MONTRÉAL H1C 1C6 - 648-7445

IMPRIMERIES



388-5781 8125, rue Saint-Laurent

Montréal, Qué. H2P 2M1

IMPRIMERIE
JACQUES-CARTIER INC.

Imprimeurs-lithographes
Service d'artistes

8477, 8e ave, Mtl H1Z 2X2
- 729-1851

PIÈCES D'AUTOMOBILES

UAP



PLACEMENTS

RAYMOND CAMUS INC.

Courtier en valeurs mobilières

500, place d'Armes, ch. 1020, Montréal — Tél. : 842-2715

OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels

QUINCAILLERIE

EDOUARD ROY & FILS LTÉE

Quincaillerie en gros
exclusivement

4115 est, rue Ontario, Mtl H1V 1J8
Tél.: 524-7541

COMPLIMENTS DU
Mouvement National des québécois
ET DES SOCIÉTÉS MEMBRES :

SNQ ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
SNQ CENTRE DU QUÉBEC
SNQ CÔTE-NORD
SNQ EST DU QUÉBEC
SNQ DES HAUTES RIVIÈRES
SNQ DU LANAUDIÈRE
SSJB DE MONTRÉAL
SNQ OUTAOUAIS-NORD
SNQ RÉGION DE L'AMIANTE
SNQ RÉGION DE LA CAPITALE
SNQ DES LAURENTIDES
SNQ SAGUENAY - LAC ST-JEAN
SNQ RICHELIEU - YAMASKA
SSJB DE ST-JEAN
SSJB DE LA MAURICIE

HOMMAGES DE LA FÉDÉRATION
DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS
1405 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal H2C 1H1
382-7160

LES AMIS DE LA REVUE

Hommage de GUSTAVE BELLEFLEUR	GABRIEL CHARRON 563, 45e avenue LaSalle - 366-9116
BIJOUTERIE POMPONNETTE inc. J. Brassard, prés. 256 est, rue Ste-Catherine Montréal H2X 1L4 - 288-3628-29	NORMAND CHEVRIER opticien d'ordonnances lentilles cornéennes 537, rue Cherrier Montréal H2L 1H2 - 845-2673
BUFFET LOUIS QUINZE inc. Banquets - mariages 7230, 19e avenue, Rosemont Montréal H2A 2L5 - 376-8660	Hommage de JEAN-MARIE COSSETTE
GERMAIN CANUEL, avocat 31 ouest, rue St-Jacques suite 400 Montréal H2Y 1K9 - 842-9403	GILLES-H. DESJARDINS Case postale 40 Rapide-des-Joachims Comté de Pontiac

LES AMIS DE LA REVUE

LAINE PAUL GRENIER Enrg.

Spécialité : Laine du Québec

2301 est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8 - 388-9154

Dr ALBAN JASMIN

7541, boulevard LaSalle
Un sympathisant de toujours

CLAUDE LACOSTE, C.G.A.
5325, rue Hubert Guertin
Saint-Hubert, Québec
Téléphone : 678-2947

Dr ROBERT MICHAUD
241 ouest, rue Fleury
Montréal H3L 1V2

PEINTURE BLAINVILLE INC.

1020, boul. Labelle
Blainville - 435-0248

George Mainville

PHARMACIE LÉTOURNEAU

3828, boul. Décarie
Montréal - 484-7311

DOCTEUR FERNAND POIRIER

822 est, rue Sherbrooke, suite 400
Montréal 132 Lan-3000

MAURICE PRÉVOST

Directeur général
Cégep de Thetford Mines

MICHEL ROBILLARD, Notaire

2650 est, rue Beaubien
Montréal H1Y 1G7 - 728-4541

HOMMAGE DE

ROBERT VACHON
Médecin

HOMMAGE

D'UN AMI

LES NUMÉROS SPÉCIAUX DE L'ACTION NATIONALE

Nombre Prix

50 ANNÉES DE NATIONALISME POSITIF Synthèse de nationalisme canadien-français de 1917 à 1963. 260 pages. \$1.50.

LIONEL GROULX, PTRE. En 1978 on fêtera le centenaire de sa naissance. Seul volume sur la vie et son travail. Études de: Angers, Arès, Allen, Barbeau, Brunet, Blais, Frégeault, Lacroix, Rémillard, Dionne, Tétreault, Genest 1968, 288 pp. \$5. Volume indispensable et très actuel. Illust.

TOUTE LA PENSÉE DE BOURASSA SUR LE SÉPARATISME! Lettres et textes de Bourassa sur le séparatisme. Angers et Nish. 158 pages, \$1.00. Pour travail historique.

LES SUBVENTIONS FÉDÉRALES AUX UNIVERSITÉS, FAVEUR? PIÈGE? Arès, Allen, Angers, Brunet, Fillon, Laporte, Laurendeau, P.-E. Trudeau, 1957, 135 pages, \$1.00.

LA CHARTE DE VICTORIA, FIN DU FÉDÉRALISME? Angers, Arès, Berner, Brunet, Laplante, Claude Morin, Jacq.-Yvan Morin. 1972. 148 pages, \$1.50.

ESDRAS MINVILLE (1896-1975) — par Angers, Arès, Gagnon, Létourneau, Harvey, etc. 188 pages, 1976, \$5.00. Illust.

LA BATAILLE DES COMMUNICATIONS. Le drame de la centralisation fédérale et du peu de flexibilité de son fédéralisme. 1976, 160 pages, \$3.00.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANADA FRANÇAIS (3 vols dont celui de février 1968 est épuisé)

I — Exposés de base et documents de travail, nov. - déc. 1967, 275 pages, \$3.00

II — Assises nationales, mai-juin 1969, 640 pages, \$5.00.

LA LANGUE FRANÇAISE. ASPECTS CONSTITUTIONNELS, POLITIQUES ET CULTURELS. par Angers, Arès, Beaupré, Castonguay, Dorion, Godin, Laurion, Pépin, Renaud, 1975, 172 pages, \$2.00.

L'ÉDUCATION NATIONALE. Mémoire de SSJB de Montréal à la Commission Parent. Enquête sur le problème national des Québécois francophones. 1962, 180 pages, \$1.50.

POUR UN QUÉBEC CLAIREMENT ET DÉFINITIVEMENT FRANÇAIS, par Angers. DOCUMENT majeur sur la langue au Québec. 1977 \$1.50

LE TERRITOIRE DU QUÉBEC. Dossier sur Hull, le port de Montréal, les parcs fédéraux, le Lacrador, Mirabel et le sol agricole. Avril 1977. 104 pages, \$200

AUJOURD'HUI L'ACADIE. Où en est l'Acadie? Et si le Québec se sépare? Universitaires et penseurs acadiens se penchent sur leur futur. La meilleure synthèse sur l'Acadie actuelle. Nov. - déc. 1977. 180 pages. \$3.00.

Découpez cette page pour votre commande et joignez votre chèque à l'ordre de L'ACTION NATIONALE au montant de

82 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q. H2X 1X3

Pourquoi pas chez nous?

Pour vos assurances-vie

**Pour une carrière
en assurance-vie**



La Solidarité

Compagnie d'assurance
sur la vie
Siège social
à Québec



Agences

Amos
Québec
Longueuil

Chicoutimi
Rimouski
Sainte-Foy

Sherbrooke
Ville de Laval
Drummondville

Beauceville-Est
Rivière-du-Loup